Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 mai 2002,Mr Armand Félix LECHAT, en son vivant retraité, demeurant à CHATILLON-SUR-SEINE (21400) 2 rue de la Forgeotte. Né à BELAN-SUR-OURCE (21570), le 29 décembre 1925.Veuf de Madame Georgette Suzanne SOURBES et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à CHATILLON-SUR-SEINE (21400) (FRANCE), le 4 mars 2021. A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nathalie DOYON , Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Nathalie DOYON et associés, notaires » titulaire d'un office notarial à CADEROUSSE (84860), 7, rue de l'Hôpital, le 16 décembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nathalie DOYON, notaire à CADEROUSSE 7 Rue de l'Hôpital, référence CRPCEN : 84051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL210132227

Notaires

SCP ESPERANDIEU, MARTIN LEO et SAVIOLI, Notaires
14 rue Pasteur, B.P. 60636
21006 DIJON Cedex

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT ET AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 06/10/2021, Mme Françoise, Henriette Jeanne THEVENOT, née à DIJON (21000) le 5/12/1944, célibataire majeure, demeurant à TALANT (21240), 19, rue de la Paix, de nationalité française, décédée à TALANT, le 19/11/2021 a institué une légataire universelle
Ce testament a fait l'objet d'un acte de dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture de description de testament reçu par Me MARTIN, Notaire à DIJON, le 16/12/2021. La copie authentique dudit procès-verbal et une copie figurée du testament ont été transmis au Greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON lequel en accusé réception le 17/12/2021 par la réception d'un acte de dépôt portant le n° RG 21/01986 n° portalis DBXJ-W-B7F-HO15, le tout avant l'expiration d'un mois.
Les oppositions sont à former auprès de Me MARTIN, Notaire à DIJON, 14 Rue Pasteur, en charge de la succession.
Pour insertion
Me MARTIN

AL210132260

NOMINATION

FIDAL
Société d'avocats
13 rue du 19 Mars 1962
71000 SANCE

DOMAINES ET VILLAGES

SAS au capital de 58 180 euros
Siège social
46 rue de Chetignerot - 21200 BEAUNE
900 627 852 RCS DIJON

Aux termes des décisions du 1er décembre 2021, l'associée unique a nommé la société ECA - Parc Valmy - 37 rue Elsa Triolet - 21000 DIJON, en qualité de commissaire aux comptes titulaire. Pour avis.

AL210132253

AVIS DE MODIFICATION

RETYS
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15, Rue du Bailly
21000 DIJON
814 365 292 RCS DIJON

Suivant décision de l'associée unique du 13/12/2021, la société SERPOLLET, SAS au capital de 3 590 400 euros, siège social : 2, Chemin du Génie 69200 Vénissieux (958 506 289 RCS LYON), a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société SIBERI GROUP, démissionnaire.
POUR AVIS
La Présidente

AL210132256

TRANSFERT DE SIÈGE

AVIS

MATHILDE RENAUDIN ARCHITECTE, SASU au capital de 1 500 euros, Siège social : 40 rue Philippe De Girard 75018 PARIS, 839 261 534 RCS PARIS. D'une Décision de l'Associée Unique du 01/12/2021 il résulte que le siège social a été transféré au 2 rue Piron 21000 DIJON, à compter du 01/12/2021. Présidente : Mme RENAUDIN Mathilde, demeurant 2 rue Piron 21000 DIJON. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de PARIS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON.

AL210132156

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

ACTIVEAU 21

SARL au capital de 1 000 euros. Siège social : 2 rue du Pré Bourget 21800 QUETIGNY. 881 402 911 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 02/11/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2 rue du Pré Bourget, 21800 QUETIGNY au 7 rue Aristide Bergès 21800 SENNECEY-LES-DIJON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

AL210132228

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

LE PETIT ATELIER DE SANDRINE

SAS au capital de 2 000 euros. Siège social : 91C rue de Talant, 21000 DIJON. 840 887 459 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 15/11/2021, le Président a décidé de transférer le siège social du 91C rue de Talant, 21000 DIJON au 16 rue Aristide Briand, LONGVIC 21600 à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président.

AL210132246

MODIFICATION DE CAPITAL

DOMAINE DESERTAUX-FERRAND

Exploitation Agricole A Responsabilité Limitée au capital de 66 240,00 € - Siège social : 135 Grande rue - 21700 CORGOLOIN - RCS DIJON 383 213 519 - L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31/07/2021 a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 441 600 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées : - capital social : ancienne mention : 66 240 € / nouvelle mention : 507 840 €. Pour avis. La Gérance

AL210132230

HOLDING CHLOE

Par Décision du 16/11/2021, l'associée unique de la société HOLDING CHLOE, SAS au capital de 156 000 euros, RCS DIJON 527 693 501, Siège social 23 rue Condorcet 21000 DIJON, a décidé de réduire le capital social de 131 000 euros pour le ramener de 156 000 euros à 25 000 euros à compter du 16/11/2021, et de transférer le siège social au 16 rue Olympe de Gouges 21000 DIJON, à compter du 17/11/2021. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis – Le Président

AL210132235

P3LC

SARL AU CAPITAL DE 785 000 €
(ANCIENNEMENT 1 000 €)
SIEGE SOCIAL
ROUVRES EN PLAINE (21110)
1D RUE DES CENT JOURNAUX
901 813 394 RCS DIJON

Le 13/12/2021, l'AGE a décidé d'augmenter le capital de 784 000 € pour le porter à 785 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL210132236

GM DECOUPE

Par décision du 30/11/20210, l'associé unique de la société GM DECOUPE, EURL au capital de 10 000 euros, RCS DIJON 522 347 764, Siège social : 33 B Avenue du Pavé 21540 SOMBERNON, a décidé d'augmenter le capital social de 90 000 euros le portant ainsi à 100 000 euros, par incorporation de réserves. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis – la Gérance

AL210132238

S.A.R.L. PRAETER ATELIER

S.A.R.L. PRAETER ATELIER Société à responsabilité limitée d'architecture au capital de 5 000 euros Siège social : 66 rue de l'Eglise - 21820 LABERGEMENT LES SEURRE 900 207 176 R.C.S. DIJON Inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Bourgogne - Franche-Comté sous le numéro 102S00134 et sous le numéro national S22514 Par décision du 18 Décembre 2021, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 5 000 euros par apport en numéraire, ce qui porte le capital social à 10 000 Euros. Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL210132240

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

CATTIN ASSOCIÉS & EXPERTISE

LABORATOIRE IN GRATIA HERBARUM

Société par actions simplifiée
au capital de 6 500 euros
12 Rue Jehan de Marville
21000 DIJON
828 162 297 RCS DIJON

AUGMENTATION DE CAPITAL
Suivant l'AGE du 01/06/2021, les actionnaires ont décidé d'augmenter, à compter du même jour, le capital social de 3 232 euros par apport en numéraire, capitalisation de la prime d'émission et élévation de la valeur nominale de chaque action, et en conséquence modifié les articles 7 et 8 des statuts.
Ancienne mention : le capital social est fixé à 6 500 euros
Nouvelle mention : le capital social est fixé à 9 732 euros
Mention sera faite au RCS de DIJON

AL210132268

SCEA DE MENETOY

Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 76 224,51 euros - Siège social : Menetoy – 21140 VIC-DE-CHASSENAY - 410 801 773 RCS DIJON - Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du /12/2021, la collectivité des associés a décidé : - d'augmenter le capital social d'une somme de 15,24 € pour le porter à 76 239,75 € par apport en numéraire et création d'une part sociale nouvelle de 15,24 €. - de réduire le capital social d'une somme de 15,24 € pour le ramener à 76 224,51 € par annulation et remboursement d'une part sociale de 15,24 €. - de réduire le capital social d'une somme de 1 224,51 € pour le ramener à 75 000,00 € par diminution de la valeur nominale de la part de 15,24 € à 15 €. - de transférer le siège social de « Menetoy – 21140 VIC-DE-CHASSENAY », à : « Ferme de la Souche – 21150 MARIGNY-LE-CAHOUET » à compter du /12/2021. - de nommer, en qualité de nouvelle Gérante, la société BMT, Société Civile, au capital de 3 265 000 euros, ayant son siège social Ferme de la Souche - 21150 MARIGNY-LE-CAHOUET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 850 916 974 RCS DIJON, représentée par M. Michel BROT et Mme Agnès BROT en leur qualité de co-gérants, en remplacement de M. Michel BROT, démissionnaire, à compter du /12/2021 et pour une durée illimitée. Pour avis - La Gérance.

AL210132269

JMA

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 050 euros
Siège social
12 A route de Troyes - 21121 DAROIS
803 489 624 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 30/12/2021 que le capital social a été augmenté de 1 000 euros par voie d'apports en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à quarante mille cinquante (40 050 euros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quarante-et-un mille cinquante euros (41 050 euros)
Pour avis La Gérance

AL210132274

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Département de la Côte-d'Or

COMMUNE D'AUBIGNY-EN-PLAINE

avec extension partielle sur les Communes de Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
sur le projet de nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole et forestier, et le programme de travaux connexes

Les propriétaires fonciers et titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier de la Commune d'Aubigny-en-Plaine avec extension sur celles de Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny, ainsi que le public, sont informés que la Commission communale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet de nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites seront matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes, au plus tard pour le début de l'enquête.
Monsieur le Président du Tribunal administratif de Dijon a désigné, le 10 novembre 2021,
M. Jean-François DURAND, en qualité de commissaire enquêteur.
Conformément aux dispositions des articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime, une enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire et le programme de travaux connexes d'une durée de 33 jours est ouverte du jeudi **6 janvier 2022** à 15 h 00 au lundi **7 février 2022** à 18 h 00 à la mairie d'Aubigny-en-Plaine, siège de l'enquête. Pendant cette période, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête aux horaires d'ouverture de la mairie **(les lundis et jeudis de 17 h 00 à 19 h 00)** ou pendant **les permanences** (indiquées au verso) du commissaire enquêteur et déposer leurs éventuelles observations sur le registre mis à disposition du public. Ces observations sont consultables au siège de l'enquête.
Le dossier sera également accessible sur le site internet suivant comportant un registre dématérialisé : https://www.registre-dematerialise.fr/2801 ainsi que depuis un poste informatique à la mairie d'Aubigny-en-Plaine.
Les observations pourront également être adressées par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-2801@registre-dematerialise.fr ou par correspondance postale fermée à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Aubigny-en-Plaine – Enquête aménagement foncier – 26 rue Principale – 21170 Aubigny-en-Plaine.
Le dossier d'enquête publique comprend :
· le plan d'aménagement foncier agricole et forestier comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux-dits, l'identité des propriétaires (n° de compte uniquement pour la version numérique) et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies, plantations d'alignement et autres structures paysagères en application de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime ;
· un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;
· un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire aux prescriptions environnementales ;
· l'indication des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêté par la Commission communale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et à la Commune ;
· l'étude d'impact définie à l'article R.122-5 du Code de l'environnement et l'avis de l'autorité environnementale ainsi que le mémoire en réponse à celui-ci ;
· une copie de la décision de la Commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime.
Pendant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Aubigny-en-Plaine lors de permanences (en présence du cabinet de géomètre-expert sauf le jeudi 27/01/2021) pour notamment y recevoir les observations aux dates suivantes :
· jeudi 6 janvier de 15 h 00 à 18 h 00 ;
· mercredi 12 janvier de 9 h 00 à 12 h 00 ;
· mardi 18 janvier de 14 h 00 à 17 h 00 ;
· jeudi 27 janvier de 9h00 à 12h00 ;
· lundi 7 février de 15 h 00 à 18 h00.
Le présent avis sera affiché en mairie d'Aubigny-en-Plaine, Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny et publié sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-et-animation-des-territoires/agriculture-amenagement-rural-et-filiere-4) quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.
Cet avis est également notifié à tous les propriétaires inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole et forestier.
A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairie d'Aubigny-en-Plaine aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à la Préfecture du Département de la Côte-d'Or, au Conseil Départemental de la Côte-d'Or ainsi que sur son site internet (https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-et-animation-des-territoires/agriculture-amenagement-rural-et-filiere-4) pendant une durée d'un an.
A la suite de cette enquête, la Commission communale d'aménagement foncier se réunira pour examiner les observations et réclamations formulées. Les décisions prises par la Commission seront notifiées individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception à chaque réclamant et, le cas échéant, aux tiers intéressés.
L'autorité responsable du projet d'aménagement foncier est le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement rural) auprès duquel toute information complémentaire peut être obtenue.
Les propriétaires doivent signaler au Conseil Départemental, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les éventuelles contestations judiciaires en cours.
En application des articles L.123-13, D.127-4 et D.127-6 du Code rural et de la pêche maritime :
- les effets de la publicité légale faite avant le transfert de propriété sont, en ce qui concerne les droits réels autres que les servitudes, privilèges et hypothèques, conservés à l'égard des immeubles attribués si la mention en est faite dans le procès-verbal des opérations avec la désignation de leurs titulaires ;
- les inscriptions d'hypothèques et privilèges prises avant la date de clôture des opérations ne conservent leur rang antérieur sur les immeubles attribués que si elles sont renouvelées à la diligence des créanciers dans le délai de six mois à dater de la clôture des opérations.
Au terme des dispositions de l'article L.121-19 du Code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté n° 2017/2 du Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or du 20 janvier 2017 fixant les mesures conservatoires à l'intérieur du périmètre, sont soumis à autorisation du Président du Conseil Départemental, après avis de la Commission communale d'aménagement foncier : « tous les travaux de nature à modifier l'état des lieux ».

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 03/01/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
DIJON: Parcelle en nature de terre à vigne sise AOP Bourgogne
Urbanisme : Zone Apv du PLUi-HD de Dijon Métropole,
9 a 55 ca
- En montre cul: DT-79
DIJON: Terre et terre à vigne
Parcelles DT78 et DT93 : Terres à vigne AOP Bourgogne Montrecul,
Urbanisme:
- parcelles DT 78 et 93 : Zone Apv du PLUi-HD de Dijon Métropole,
- parcelles DT245 et 246 : Zone U du PLUi-HD de Dijon Métropole.
2 ha 41 a 58 ca
- Doc calmette: DT-245[90]-246[89] - En montre cul: DT-78-93
MARIGNY-LE-CAHOUET:
Objectif : Maintien des exploitants
Parcelles en nature de terre, pré, landes, et bois - Urbanisme : La commune de MARIGNY-LE-CAHOUET est couverte par le Réglement Nationnal d'Urbanisme,
2 ha 70 a 78 ca
- Derriere les bisots: A-351 - En reau: E-261 - La grande montagne: B-119 - La maltiere: F-91 - Le village: G-164 - Les vignes du cloux: B-647-648 - Pre de manche: F-432 - Regne bourg: G-6 - Sur la maltiere: F-73
- Vigne tey: D-53
MELOISEY: Loué sur une partie de la surface
Ensemble de parcelles situées en nature de landes, terre et pré.
Urbanisme :
Les parcelles situées en section F sont classées en zone N du PLU
Les parcelles situées en section ZA et ZB sont classées en zone A du PLU
La parcelle située en section B est classée en zone Az du PLU
3 ha 30 a 01 ca
- Bas des tas: F-384 - En chaumon: B-261 - En la bras: ZB-87 - Les champs de pres: ZA-33-34 - Sous le bois rondot: F-429 - Sur le bois rondot: F-415(AA)-415(BA) - Vers les loges: F-447(A)
NANTOUX : Loué sur une partie de la surface
Ensemble de parcelles en nature de Landes, Terre, et Pré.
Les parcelles B 553 et 554 sises à NANTOUX, sont situées en Aire d'Appellation AOC BOURGOGNE HAUTES COTES DE BEAUNE
Urbanisme : RNU
3 ha 11 a 45 ca
- En marlot: B-553-554 - Les grosses terres: ZA-24(A)-24(B) - Sous deffend: ZA-145(*)-149-205[192]-207[194]-210[193]
BROCHON: Terre
Urbanisme : zone N du PLU
6 ha 57 a 00 ca
- Les hautes charmes: ZA-3
CHAMBOEUF: Terres
Urbanisme : zone A du PLU
15 ha 92 a 20 ca
- Le bas de la motte: ZH-9(J)-9(K) - Les jeunes rayes: ZI-6(J)-6(K)
GEVREY-CHAMBERTIN: Terres
Urbanisme : zone N du PLU.
2 ha 99 a 78 ca
- Champs des oeuillets: A-216-218-240
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 24/01/2022** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210132273

En outre, il est impérativement demandé aux propriétaires et exploitants de ne pas modifier les bornes qui seront implantées pour le début de l'enquête. Si une borne est enlevée ou endommagée, il y a lieu de le signaler au géomètre-expert. Celle-ci ne doit pas être réimplantée par l'exploitant ou le propriétaire qui s'exposerait à des sanctions.
En raison de la pandémie de covid-19, la consultation du dossier d'enquête à la mairie et les rencontres avec le Commissaire enquêteur se feront dans le respect des mesures sanitaires dont les gestes barrières (distanciation, usage du gel) et le port obligatoire du masque.
Dijon, le 29 novembre 2021
Pour le Président et par délégation
L'adjoint au Directeur Agriculture, Environnement,
Partenariat local. Catherine Chevillard

AL210132044

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Gilles SERAPHIN et Edouard LAMOUR
Notaires Associés
18 Place Carnot - 21200 BEAUNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas SEGAUT , Notaire , le 23 décembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle.
entre :
Monsieur Gabriel Eugene Maxime Fernand ROY, retraité, et Madame Colette Geneviève Jeanne JACQUELIN, retraitée, demeurant ensemble à POMMARD (21630) 4 rue des Charmots.
Monsieur est né à SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE (21200) le 7 janvier 1938,
Madame est née à POMMARD (21630) le 5 février 1940.
Mariés à la mairie de POMMARD (21630) le 10 novembre 1962 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion. Le notaire.

AL210132267

MODIFICATION DE STATUTS

ELYPS'G

EQUINAT

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 74 280 euros
Siège social
20 rue du Paquier d'Aupré
21850 ST APOLLINAIRE
830 425 542 RCS DIJON

AVIS DE TRANSFORMATION
Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 14/12/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 74 280 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mr Nicolas OURGAUD. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Mr Nicolas OURGAUD demeurant 20 rue Paquier d'Aupré 21850 Saint-Apollinaire.
Pour avis La Gérance

AL210132185

L'ANCIEN THEATRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 160 euros
Siège social : 21 Rue Eugène Spuller
21200 BEAUNE
515 720 696 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2021, l'associée unique a :
- décidé de transférer le siège social du 21 Rue Eugène Spuller - 21200 BEAUNE au 30 Rue Eugène Spuller – 21200 BEAUNE à compter du 20 décembre 2021, et de modifier les statuts en conséquence,
- nommé Monsieur Charles VAN CANNEYT, demeurant 30 Rue Eugène Spuller – 21200 BEAUNE, en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Madame Marie-Hélène GAGEY, démissionnaire. Pour avis. La Gérance.

AL210132232

KAP VIESTE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social
3 rue des Murgers,
21310 MIREBEAU SUR BEZE
818 813 958 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 8 novembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social à l'activité d'exploitation d'un restaurant de type rapide à consommer sur table et à emporter.
POUR AVIS, Le Président

AL210132233

SAONE ET DOUBS ENERGIES

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social
6A Rue Terreau de Lée – 21250 SEURRE
752 232 090 RCS DIJON

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 21 décembre 2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Gilles BLOIS. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par: PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Gilles BLOIS demeurant 11 Rue Pierre Guidot – 21200 BEAUNE.
Pour avis.

AL210132239

S M G

Directeur général

Dénomination : S M G.

Forme : SAS.

Capital social : 150000 euros.

Siège social : 8 Rue DU PAQUIER, 21600 LONGVIC.

332388818 RCS de Dijon.

Aux termes d'une décision en date du 21 décembre 2021, à compter du 21 décembre 2021, l'associé unique a pris acte de la modification de la direction :

- Directeur général : Monsieur Loic Georges Hervé Pierre JADOT, demeurant 83 rue des Violettes, 45160 Olivet (nomination).

Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL210132248

NOREA

SAS au capital de 5 000 €
siège social
Cour du Vieux Château,
21190 PULIGNY-MONTRACHET
809 088 552 RCS DIJON

AGE du 29/11/2021 à effet du 30/11/2021 : nomination de Mme Peggy GILLET (14 Rue du Vignery 21160 PERRIGNY LES DIJON) en remplacement de M. Bernard NONCIAUX démissionnaire, transfert du siège social au 13 Rue Nicolas de Condorcet, ZAC des Terres Rousses, 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.

Pour avis

AL210132249

D.A.S. AUTO 21

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 boulevard Eiffel
21600 LONGVIC
RCS 901 661 017 DIJON

Changement de président

Par PV du 23/12/2021, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Uso DAVANT de ses fonctions de Président à compter de ce jour et décidé de son remplacement, pour une durée indéterminée à compter de cette même date, par Monsieur Djemal ASMANOV, demeurant 75 Avenue du Drapeau 21000 DIJON. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis et mention : Le président

AL210132251

MODIFICATIONS STATUTS

Aux termes d'une décision en date du 13/12/21, l'associée unique de la SAS ROSALIE MORIZOT PARENT, ayant son siège social Passage Sainte-Hélène - 24 Place Carnot, 21200 BEAUNE au capital de 1500€ et immatriculée au RCS de DIJON n°790 239 412, a décidé :

- de remplacer à compter du 31/12/21 la dénomination sociale ROSALIE MORIZOT PARENT par JARDIN DE L'ESTHETIQUE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de modifier l'objet social à compter du 31/12/21 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts

Ancienne mention : gestion titres, actions, parts sociales, valeurs mobilières, droits sociaux ; prise de participation dans toutes sociétés ; prestation administrative, comptable, financière au bénéfice de toute filiale de la société ; gestion de tous droits de propriété industrielle, modèles, dessins, marques et noms commerciaux

Nouvelle mention : salon d'esthétique, de soins corporels, de vente de tous produits de beauté et de tous articles et accessoires s'y rapportant.

POUR AVIS. Le Président.

AL210132254

FLORENCE TRIBOLET CHAGNEUX PAR SIGLE FTC

société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 €
Siège social : 2A Rue des Clématites
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
521.986.489 RCS DIJON

Aux termes des décisions prises par l'associée unique en date du 01/12/2021, il a été décidé :

- de transférer le siège social au 15 Rue du Stade 21110 AISEREY à compter du 01/12/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancien siège social : 2A Rue des Clématites 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR.

Nouveau siège social : 15 Rue du Stade 21110 AISEREY.

- de modifier l'objet social à compter du 01/12/2021 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancien objet social : prestations de services dans le cadre de soins de beauté visage mains corps et d'esthétiques, modelages, achat et vente d'articles, accessoires, produits de beauté, parfumerie, en salon et/ou à domicile.

Nouvel objet social : coach de vie, coaching auprès des instituts de beauté et à titre accessoire, prestations de services dans le cadre de soins de beauté visage, mains, corps et d'esthétiques, modelages, achat et vente d'articles, accessoires, produits de beauté, parfumerie

RCS DIJON.

AL210132265

GAEC DOMAINE JEAN PILLOT ET FILS

Groupement agricole d'exploitation
en commun
au capital de 134 400 euros
Siège social
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
383 011 285 RCS DIJON

Suivant délibération du 17 décembre 2021, il résulte que le Groupement a été transformé en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 17 décembre 2021, sans création d'un être moral nouveau.

Le capital et la durée n'ont pas été modifiés.

NOUVELLES MENTIONS :

FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole

DENOMINATION : DOMAINE JEAN-MARC PILLOT

SIEGE SOCIAL : 4 Route du Haut des Champs – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET

OBJET SOCIAL :

L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire principalement « les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ». Elle est également compétente pour accomplir les opérations qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

GERANCE : M. Jean-Marc PILLOT demeurant 8 Place de l'Eglise – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET et M. Antonin PILLOT demeurant 4 Route du Haut des Champs – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET

CESSION DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis, le représentant légal.

AL210132276

CESSION

MB COIFF

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE DE LA SOCIETE « MB COIFF »

Par acte sous seing privé en date du 24 Novembre 2021 à DIJON, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement DIJON (21000) le 2 Décembre 2021, référence n° - 2104P012021A04928, a été cédé par :

La Société « MB COIFF » (Représentée par son Gérant, Mohamed MESSAR), Société à Responsabilité Limitée au Capital Social de 300 Euros, dont le siège social est à DIJON (21000). 39, Boulevard des Martyrs de la Résistance, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 827.942.723.,

A :

La Société « COIFFURE TENDANCE » (Représentée par son Président, Rachid YAHIA-PACHA), Société Par Actions Simplifiée au Capital Social de 5.000 Euros, dont le siège social est à DIJON (21000). 39, Boulevard des Martyrs de la Résistance, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 902.456.771.,

Un Fonds de Commerce de Coiffure exploité à DIJON (21000). 39, Boulevard des Martyrs de la Résistance, lui appartenant et pour laquelle la Société « MB COIFF » est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 827.942.723..

La cessionnaire est propriétaire du fonds de commerce cédé à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 24 Novembre 2021.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de Treize Mille Euros (13.000 Euros), s'appliquant :

· Aux éléments incorporels, pour Dix Mille Quatre Cents Euros (10.400 Euros),

· Aux éléments corporels, pour Deux Mille Six Cents Euros (2.600 Euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi auprès de Maître Christian BIGEARD, Avocat sis à LYON (69006). 148, Rue Dugueslin.

POUR AVIS.

AL210132179

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

CESSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/07/2021, enregistré au SPFE de DIJON 1, le 15/12/2021, Dossier 2021 00121740, référence 2104P01 2021 A 05082.

La société BUFFA'SALOON, SARL au capital de 7 622,45 €, dont le siège social est 9 rue Buffon 21200 BEAUNE, immatriculée sous le numéro 433 719 333 RCS DIJON ;

A cédé à

La société BUFFALO GRILL, SA au capital de 10 006.187 €, dont le siège social est 9 boulevard du Général de gaulle 92120 MONTROUGE, immatriculée sous le numéro 318 906 443 RCS NANTERRE,

Un fonds de commerce de Restauration représentée par un ensemble immobilier à usage de restaurant-grill sis et exploité 9 rue Buffon 21200 BEAUNE.

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 150 000 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 01/07/2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, pour la validité, au 9 rue Buffon 21200 BEAUNE, adresse du fonds et pour la correspondance en l'Etude de Maître Boris MUGNERET, Notaire Associé, demeurant 23 rue Jacques Cellerier 21000 DIJON.

AL210132237

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR du 01/12/2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de DIJON 1, le 23/12/2021, Dossier 2021 00124831, référence 2104P01 2021 A 05150, la société FLORENCE TRIBOLET CHAGNEUX, par sigle FTC, SARL au capital de 6.000 euros, dont le siège social est à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800) 2A Rue des Clématites, immatriculée sous le n°521.986.489 RCS DIJON, a cédé à la société CENTRE DE BEAUTE ALOES, SARL au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800) 2A Rue des Clématites, immatriculée sous le n°907.597.173 RCS DIJON, un fonds de commerce de prestations de services dans le cadre de soins de beauté visage mains corps et d'esthétiques, modelages, achat et vente d'articles, accessoires, produits de beauté, parfumerie, en salon et/ou à domicile, sis à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800) 2A Rue des Clématites, immatriculé au RCS sous le numéro 521.986.489 RCS DIJON, moyennant le prix de 98.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 78.000 euros et aux éléments corporels pour 20.000 euros. Jouissance le 01/12/2021. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité, et pour la correspondance chez la SAS BAROCHE ET ASSOCIES, 1 Rue de l'Alma, 71100 CHALON SUR SAONE.

AL210132264

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MCDONALD'S FRANCE

Location-gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé du 07/12/2021, la société McDonald's France ayant son siège social situé 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 722 003 936, a donné en location gérance à M. Olivier BURNIAUX, l'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant à service rapide à enseigne « McDonald's « situé 11 rue François Mitterand-21120 Is-sur-Tille, pour une durée courant du 21/12/2021 au 20/12/2041, lequel a été transféré à la même date, à la société SATURNIS ayant son siège situé 24 rue de la Redoute-21850 Saint-Apollinaire, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 901 744 664.

Pour avis

AL210132234

MPB

Par décision du 01.11.2021, les associés de la société MPB, SARL au capital de 25 000 euros, Siège social : 16 rue Paul Langevin 21240 TALANT, RCS DIJON 528 889 835, ont pris acte de la démission de Madame Marie-Pierre COUVREUR de ses fonctions de cogérante et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention sera faite au RCS : DIJON.

Pour avis – la gérance

AL210132255

EARL DE LA PETITE BORDE

société civile au capital de 379 480 euros siège social : 9 Rue de la Fontaine 21250 BONNENCONTRE 323 573 923 RCS DIJON Par une assemblée générale ordinaire en date du 21/12/2021, la collectivité ordinaire des associés a autorisé Madame LOIZON Jocelyne à démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 31/12/2021. Pour avis, La gérance.

AL210132270

AMTB

Société Civile Immobilière au capital de 3 000 € - Siège social : Ferme de la Souche – 21150 MARIGNY LE CAHOUET - 851 363 382 RCS DIJON - Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire du 20/12/2021, la collectivité des associés a décidé de nommer, en qualité de nouvelle Gérante, la société BMT, Société Civile, au capital de 3 265 000 €, ayant son siège social Ferme de la Souche - 21150 MARIGNY-LE -CAHOUET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 850 916 974 RCS DIJON, représentée par M. Michel BROT et Mme Agnès BROT en leur qualité de cogérants, en remplacement de M. Michel BROT et Mme Agnès BROT, démissionnaires, à compter du 20/12/2021 et pour une durée illimitée. Pour avis. La Gérance.

AL210132271

DISSOLUTION LIQUIDATION

CLOTURE LIQUIDATION

HARLEM CONCEPT STORE
SARL en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège : 63 Rue des Godrans - 21000 DIJON
Siège de liquidation :
Chez M. Thomas HERARD - 12 Rue Joliet - 21000 DIJON
848 512 075 RCS DIJON

L'A.G. réunie le 20/12//2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thomas HERARD, demeurant 12 Rue Joliet - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du T.C. de DIJON, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

AL210132226

C.L. IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 500 euros
Siège social : 5B Rue Jacques de Molay
Ensemble Le Régent étage 01 Apt.2, 21200 BEAUNE
Siège de liquidation : 41 Route de Verdun
Domaine de Bourgogne - Apt.A17
21200 BEAUNE
807 400 890 RCS DIJON

Selon décision du 14/12/2021 au 41 Route de Verdun Domaine de Bourgogne Apt. A17-21200 BEAUNE, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Corinne LAIRE, demeurant 41 Route de Verdun Domaine de Bourgogne Apt.A17-21200 BEAUNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur.

AL210132231

BABY

Société civile immobilière
au capital de 166 169,43 euros
Siège social
1 Rue du Pâtis 21110 MAGNY SUR TILLE
Siège de liquidation
4B Rue de la Stéarinerie 21000 DIJON
417 574 340 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 22/12/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mr Xavier CHETIF, demeurant 4B Rue de la Stéarinerie 21000 DIJON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4B Rue de la Stéarinerie 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL210132242

MPB

Par AGE du 22/12/2021, les associés MPB, SARL en liquidation au capital de 25 000 euros, Siège social : 16 Rue Paul Langevin 21240 TALANT, RCS DIJON 528 889 835, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 22/12/2021 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Bruno MULLER, demeurant 16 Rue Paul Langevin 21240 TALANT, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 16 Rue Paul Langevin 21240 TALANT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis – le liquidateu

AL210132257

MPB

Par décision du 22/12/2021, les associés de la société MPB, SARL en liquidation au capital de 25 000 euros, Siège social : 16 Rue Paul Langevin 21240 TALANT, RCS DIJON 528 889 835, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus au Liquidateur Monsieur Bruno MULLER, demeurant 156 rue des Messines 59237 VERLINGHEM et déchargé ce dernier de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis,

AL210132258

Notaires

CHEZ COCOTTE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : ROUVRES EN PLAINE (21110),
1 Rue du Châtel
818 662 280 R.C.S. DIJON

Par AGE du 11/12/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à effet du même jour.

Siège de la liquidation : 4 rue du Poulain 21320 ESSEY. Liquidateur : Mme Katia THIBAUT (4 rue du Poulain 21320 ESSEY). Dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON

PRESIDENCE : Ancienne mention : Mme Katia THIBAUT (1 Rue du Châtel 21110 ROUVRES EN PLAINE). Nouvelle mention : Néant

Katia THIBAUT,

Liquidateu

AL210132259

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 8 décembre 2021

Dénomination sociale : MD TRANSPORT

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Capital social : 5 400 euros

Siège social : 11 Grande Rue, 21700 VILLERS LA FAYE

Objet social : Transport public routier de marchandises avec véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes, transport de petits colis en sous-traitance

Durée de la Société : 99 ans

Gérance : Monsieur David MORADEL, demeurant 11 Grande Rue 21700 VILLERS LA FAYE,

Immatriculation au RCS de DIJON

Pour avis

AL210132211

ELYPS'S

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PARIS du 2/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : Artemus Siège social : 51 bis rue Monge, 21000 DIJON Objet social : l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtir, immeubles bâtis anciens ou neufs, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, éventuellement et exceptionnellement, l'échange, la revente des biens immobiliers, propriété de la société, soit en totalité, soit par fractions, sous quelque forme que ce soit, en l'état, en l'état futur d'achèvement, de réhabilitation, à terme ou achevé ainsi que la disposition des immeubles, notamment au moyen d'échange, apport en société, ou hypothèque, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle deviendra propriétaire, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Philippe LE GOUZ de SAINT SEINE demeurant 51 bis rue Monge 21000 Dijon Clauses relatives aux cessions de parts : Cession libre entre associé, agrément requis dans tous les autres cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL210132216

LES TROIS SOURCES DE L'AUXOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10/12/2021 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limité

DENOMINATION : LES TROIS SOURCES DE L'AUXOIS

CAPITAL : 10.000 €

SIEGE SOCIAL : 4 Rue Pierre Bordereau 21320 POUILLY EN AUXOIS

OBJET : La Société a pour objet l'exercice de la profession de vétérinaires :

Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire de l'un de ses associés ayant qualité pour l'exercer. La Société peut en outre accomplir toutes les opérations financières, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

GERANCE :

Thierry VIRELY – Lotissement les Ecorvées 21320 SAINTE SABINE

Françoise VIRELY – Lotissement les Ecorvées 21320 SAINTE SABINE

Stéphane BARBIER – Le Bourg 21320 ROUVRES SOUS MEILLY

Alexandre GUENOT – Place du Marronnier, Lieudit La Rèpe 21320 VANDENESSE-EN-AUXOIS

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON

Pour avis

AL210132241

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 20/11/21 il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CAP AU SUD

FORME : société en nom collectif

CAPITAL : 1.000,00 €

SIEGE :11B, Rue de METZ, 21000 DIJON

OBJET : Toutes opérations immobilières, commerciales, ou financières pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

DUREE : 50 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts.

AGREMENT : toutes cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

GERANCE : nommé sans limitation de durée : MBR BOURGOGNE, SAS, RCS DIJON 424 309 787 représentée par M. Franck RENARD, et DMF INVEST, SAS, RCS ANTIBES 874 478 729, représentée par M. Dominique MOREAU

IMMATRICULATION : RCS de DIJON.

Pour avis,

AL210132243

SARL LGFI

Aux termes d'un ASSP en date à MEURSAULT du 21/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : SARL LGFI. Siège social : 14 A rue des Ecoles – 21190 MEURSAULT. Objet social : le courtage en vins, eaux-de-vie, et spiritueux de toutes natures, de tous crus, de toutes marques, de toutes provenances, etc., ainsi que toutes opérations s'y rattachant directement ou indirectement ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, agricoles ou vitivinicoles, la gestion et l'animation des entreprises et sociétés ainsi détenues ; l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 5 000 euros. Gérance : Monsieur Gaëtan LEBLEUX demeurant 14 A rue des Ecoles – 21190 MEURSAULT a été nommé pour une durée illimitée. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.

AL210132244

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/12/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination : DBS INVEST. Objet social : acquisition, propriété, gestion de toutes valeurs mobilières et de tous biens meubles ou immeubles en vue de réaliser des placements financiers pour la meilleure gestion du patrimoine de ses membres.Siège social :6 Allée des Champs Fleuris, 21121 Fontaine-lès-Dijon.Capital : 1000 eurosDurée : 99 ans. Président : Mme POUPARD Christel, demeurant 6 Allée des Champs Fleuris, 21121 Fontaine-lès-Dijon. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Clause d'agrément : Les cessions d'actions, sauf cessions aux associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Immatriculation au RCS de Dijon

AL210132245

TEB FRANCE

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS immatriculée au RCS de DIJON, dénommée TEB FRANCE, au capital de 1.000 €, ayant pour objet : tous conseils, études, conception, réalisation, maintenance et distribution se rapportant à tous matériels électroniques nouveaux, matériel de vidéo surveillance, matériel de contrôle d'accès et d'anti-intrusion, matériel de transmission (son, vidéo, data), dont le siège social est à CORPEAU (21190), RD 974. Le Président unique est M. Stéphane BIDAULT demeurant 20 rue Maizières à BEAUNE (21200).
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Transmission d'actions : Si la société vient à comprendre plusieurs associés, la cession d'action à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour Avis,

AL210132250

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS immatriculée au RCS de DIJON, dénommée PRYNTEC, au capital de 1.000 €, ayant pour objet tous conseils, études, conception, réalisation, et distribution de :

tous matériels électroniques nouveaux, de matériel vidéo de surveillance, de reportage, de prise de vue, de transmission, de retransmission,

tous systèmes robotisés assistés par ordinateurs avec contrôle, et gestion d'alarmes,

tous systèmes robotisés de tous matériels de contrôle, mesure de sécurité, mécanique, électrique, électromécanique, électronique, informatique,

tout le matériel de transmission (son, vidéo, data),

tout le matériel se rapportant à l'électronique, l'informatique, professionnel ou grand public, fixe ou mobile, terrestre, aérien ou spatial,

tous systèmes de traçabilité,

tous systèmes d'identification,

tous systèmes de lecture.

- toutes activités de recherche et développements, recherche fondamentale dans tous les domaines listés ci-dessus, ainsi que toutes formations et activités connexes.

Le siège social est à CORPEAU (21190), RD 974. Le Président unique est M. Stéphane BIDAULT demeurant 20 rue Maizières à BEAUNE (21200).

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Transmission d'actions : Si la société vient à

comprendre plusieurs associés, la cession d'action à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour Avis,

AL210132252

DIJON TERROIRS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social
1 rue Jean Monnet, ZI Excellence 2000
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
En cours de formation(ci-après la «Société»)

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 décembre 2021 à Vannes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Dijon Terroirs
Forme sociale : Société par actions simplifiée
Siège social : 1 rue Jean Monnet, ZI Excellence 2000, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur
Objet social : la prise de participation par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement dans toute société, quels qu'en soient la forme et l'objet, ainsi que la gestion de ces participations
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1.000 €
Président : Le Dranec Conseil (879 193 910 RCS Lorient), dont le siège social est situé zone artisanale de Kergario, 56160 Lignol
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses restreignant la libre cession des titres : Tout transfert de titres est libre.

AL210132261

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 décembre 2021, à CHATILLON-SUR-SEINE.
Dénomination : BEN GHANEM.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 13 rue du Maréchal LECLERC, 21400 CHATILLON-SUR-SEINE.
Objet : Activité de restauration rapide sur place et à emporter.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les actions sont librement cessibles avec agrément des associés à la majorité des
voix.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Imad BEN GHANEM 902 avenue ROGER SALENGO 92370 Chaville.
La société sera immatriculée au RCS DIJON.
Pour avis.
Le président

AL210132262

LD IMMO

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la Société LD IMMO, SCI au capital de 1 000 euros, Durée : 99 ans, Siège social : 8 Rue Monument du Canon 21700 CHAUX, Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs, la vente de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs, la détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières, l'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Les Gérants sont Monsieur Sylvain DUFOUR et Madame Marine LESTRADE, demeurant tous deux, 8 Rue Monument du Canon 21700 CHAUX. CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément des associés.
Pour avis – La gérance

AL210132263

SNC TABAC CHEVIGNY

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la société SNC TABAC CHEVIGNY, Société en nom collectif au capital de 10 000 euros, Siège social : 17 Avenue de la République 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, Durée : 99 ans, Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de jeux de la FDJ, loterie, carterie, bimbeloterie, cadeaux, achat et vente d'articles divers et connexes aux activités ci-avant énoncées, de vente de produits d'alimentation, snacking, vente à emporter situé à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800) 17 avenue de la République, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local,. Gérante associée : Madame Sudan KE demeurant 105 bis avenue de Combault 94420 LE PLESSIS-TREVISE, et, associée en nom, Madame Weiya YE, demeurant 43 boulevard Ney 75018 PARIS.
Pour avis – La Gérance

AL210132266

SELARL INFIRMIERS ÉTEVAUX

En date du 27 décembre 2021, il a été constitué une Société d'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Objet social : L'exercice de la profession d'infirmier
Capital social : 2000 euros
Siège social : 2 rue de la Cure, 21270 ÉTEVAUX
Durée de la société : 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de DIJON
Gérance : Madame Cécilia ALLER demeurant 10 allée du Clos des Montagnots à Étevaux
21270 et Madame Anne-Sophie DEBLOOS demeurant 10 rue du Pont à LARMACHE SUR SAÔNNE 21760

AL210132272

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/12/2021 à MAGNIEN, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCEA de RIBAUD Siège : 17 Rue Saint Agnan – 21230 MAGNIEN Forme : Société civile Capital : 150 000 euros Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles Durée : 99 ans Apport : des biens mobiliers pour un montant de 150 000 euros Gérant : Monsieur Jacky MOUCHOUX, demeurant 17 Rue Saint Agnan – 21230 MAGNIEN La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de DIJON. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance

AL210132275

NIÈVRE

➜ SUCCESSION

AVIS

Mme Madeleine POLLET, retraitée, veuve de Mr Bernard VADROT, demeurant à LUZY (58170) CLS 5-7 Av Hoche, née à LUZY (58) le 24/12/1927, décédée à LUZY (58) le 16/12/2021 est décédée en l'état d'un testament olographe en date du 24/02/2003, et il a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58), suivant PV du 15/12/2021 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de Nevers le 17/12/2021.
Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58) BP 16, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL580132224

Office Notarial P. JOURDIER
& J-C REROLLE
8, rue Carnot, 58300 Decize

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Date d'établissement du procès-verbal d'ouverture et de description du testament : 28 décembre 2021, suivant acte reçu par Maître Jean-Charles REROLLE notaire à DECIZE (Nièvre). Défunt : Madame Elise Charlotte GROSSIER, née à SOIGNOLLES-EN-BRIE (77111), le 5 décembre 1926. Veuve de Monsieur André Georges HADJIMI KAIL, décédée à DECIZE, le 25 octobre 2021, ayant institué un légataire universel. Toute opposition devra être formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil.
Pour avis.

AL580132265

➜ CESSION DE PARTS

LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE H2C

Au capital de 1000€
Domiciliée 4 Rue du Champ Baratté
58400 La Charité sur Loire
Immatriculée au RCS de NEVERS
N°807 740 592

Aux termes d'une AGE du 27 Décembre 2021 il a été décidé de modifier les statuts suite :
- A la cession de l'intégralité des parts de Mademoiselle Clémence HESTERS , demeurant 4 rue du Champ baratte 58400 la Charité sur Loire ,pour la somme de 500 € (soit 50 parts à 10 €) , à Monsieur HESTERS Xavier ,demeurant Les Bertins 58400 Narcy , qui devient de ce fait associé à hauteur de 50% dans la SCI H2C.

Mention sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis .La gérance

AL580132260

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

L&A
LABONNE & ACDP

36, avenue Julien,
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

DACOR

Société civile immobilière
au capital de 1000 euros
Siège social : Rue de Gerigny -
Zone Industrielle -
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
495 196 057 RCS NEVERS

TRANSFERT SIEGE SOCIAL
Aux termes d'une délibération en date du 9/12/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social du Rue de Gerigny - Zone Industrielle, 58400 LA CHARITE SUR LOIRE au 56 rue des Moulins – 63200 RIOM à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.
Pour avis La gérance

AL580132197

XAVIER POMPIDOU DEVELOPPEMENT

Transfert de siège social
Dénomination : XAVIER POMPIDOU DEVELOPPEMENT.
Forme : SAS.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 8 Rue LEON ANDRIEUX, 78440 FONTENAY-SAINT-PERE.
520598202 RCS de Versailles.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2021, les associés ont décidé, à compter du 20 décembre 2021, de transférer le siège social à TECHNOPOLE PRE DE LA FONTAINE, 58470 Magny Cours.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Président : Monsieur Xavier POMPIDOU, demeurant 8 Rue Léon Andrieux, 78440 Fontenay St Pere
Radiation du RCS de Versailles et immatriculation au RCS de Nevers.

AL580132205

SAS GILBERTE

QUARTIER DE LA GARE
58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX,
au capital de 2.000.000 euros,
RCS NEVERS : 510 317 191

Suivant délibération en date du 22 décembre 2021, l'associé unique a décidé de transférer à compter du 22 décembre 2021 le siège social qui était Quartier de la Gare 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX à l'adresse suivante : ZI rue/Allée Clément Ader 58500 CLAMECY.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis et mention

AL580132213

CHRISTOPHE GADEA PHOTOGRAPHIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Ancien siège social :
147, Chemin de la Forêt
La Gérauderie
58320 PARIGNY LES VAUX
Nouveau siège social :
4, Avenue Arnault de Lange
58130 GUERIGNY
834 238 917 RCS NEVERS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL
Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 08/01/2021, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée, à compter rétroactivement du 01-01-2021 :
Siège social :
- Ancienne mention : 147, Chemin de la Forêt - La Gérauderie 58320 PARIGNY LES VAUX
- Nouvelle mention : 4, Avenue Arnault de Lange 58130 GUERIGNY

AL580132214

R.N.B. AUTOMOBILE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social : 10, Rue des Chapelleries
58000 SAINT ELOI
RCS NEVERS : 829 383 744

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL
Décision de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2021
Date d'effet : 20 octobre 2021
Ancienne mention : SAINT ELOI (Nièvre) - 10 rue des Chapelleries
Nouvelle mention : CHALLUY (Nièvre) - 10 rue Argougneaux
Pour avis

AL580132217

ALPHA EXPERTS
NEVERS - BOURGES

COSNE REPUBLIQUE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000.00 €
Siège social
5 Place du Général de Gaulle
58400 LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
902 693 381 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 18/12/2021, les associés ont décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social à 22-24 boulevard de la République - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

AL580132219

Acacia legal

CLEMMAD

SCI au capital de 100 €
Siège social : 27 rue des Manadiers
13310 Saint-Martin-de-Crau
898 463 856 RCS de Tarascon

L'AG Mixte du 19/10/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 19 rue des Réservoirs «La Croix de Bois», 58440 La Celle-sur-Loire, à compter du 19/10/2021. Objet social : L'acquisition et l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et bien immobiliers. Durée : expire le 21/04/2120.Radiation au RCS de Tarascon et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL580132222

SÉBASTIEN MALOYER MARIE-ODILE GENEFORT

Société Civile Professionnelle d'Avocats
au capital de 51.000 €
Siège : 12, rue du Petit Rivage
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
519626568 RCS de NEVERS

Par décision de l'AGE du 31/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 166 Bis, Grande Rue Charles De Gaulle 94130 NOGENT SUR MARNE, à compter de ce jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Radiation au RCS de NEVERS et ré-immatriculation au RCS de CRÉTEIL.

AL580132269

FIDACT AVOCATS
Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DETIC - LB
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu-Dit BERNIERE,
58110 CHATILLON-EN-BAZOIS
897 655 080 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2021, le Président de la société par actions simplifiée DETIC - LB, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du Lieu-Dit BERNIERE, 58110 CHATILLON-EN-BAZOIS au 46 Rue du Kaolin - Résidence L'ARUM à compter du 1er décembre 2021 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
POUR AVIS. Le Président

AL580132273

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Office Notarial P. JOURDIER
& J-C REROLLE
8, rue Carnot, 58300 Decize

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Office Notarial P. JOURDIER & J-C REROLLE
8, rue Carnot, 58300 Decize
CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL
Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre JOURDIER le 21 décembre 2021 Monsieur Christian LESPINASSE et Madame Brigitte VARENNES demeurant à DECIZE mariés sous le régime légal de LA COMMUNAUTE DE BIENS REDUITE AUX ACQUETS ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE. Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me PIERRE JOURDIER, notaire à DECIZE 58300, 8 rue Carnot. Pour avis et mention. Me JOURDIER, notaire.

AL580132216

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SARL ARTEM

Siège social : 11 rue Henri Barbusse
58600 FOURCHAMBAULT
Capital de 150 000 euros
RCS Nevers : 395 158 520

Par AGE en date du 1er décembre 2021 avec effet au 1er décembre 2021, il a été décidé :
- Cession de parts : Mr Denizot Christophe cède 300 parts sociales à Mr Chanel Loïc
Nouvelle répartition des parts : Mr Chanel Loïc détient 600 parts sur les 600 parts
Suivant l'article 14 des statuts, cette cession ne nécessite pas l'agrément des associés.
- Mr Denizot reste co-gérant
- La SARL est transformé en EURL
- Modification des articles 1, 7 et 8 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL580132139

SCA AXEREAL

Société Coopérative Agricole
à capital variable
36 rue de la Manufacture
45160 OLIVET
Siren 503 681 801 RCS Orléans

Gestion des comptes inactifs : radiation
Dans le cadre de la mise à jour du fichier des adhérents de la coopérative AXEREAL, le Conseil d'Administration a prononcé au cours de la réunion du 18 octobre 2021 la radiation des associés coopérateurs n'ayant plus d'activité avec la coopérative depuis plus de cinq ans et pour lesquels la coopérative AXEREAL n'a pas pu obtenir de contact. La coopérative AXEREAL n'a pas pu avoir connaissance de la situation actuelle des associés concernés par cette mesure. Il est donc proposé aux associés intéressés de se faire connaître auprès de la coopérative et dans ce cadre ils sont invités à motiver leur demande de remboursement auprès du Conseil d'Administration.
Pour Avis. Le Président

AL580132202

ALPHA EXPERTS

TECHNI-CYCLE SERVICE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500.00 € Siège social : 15 route de Cossaye 58300 TOURY-LURCY 882 298 474 RCS NEVERS. Suivant décisions du 17 décembre 2021 l'associé unique a, à compter du même jour : - étendu l'objet social de la société aux activités suivantes : travaux d'électricité générale, diagnostic électrique et mise aux normes, dépannage, domotique, installation et dépannage de chauffage électrique, de chauffe-eau thermodynamique, de climatisation, d'alarme incendie et effraction, d'antenne TV et parabole, de borne de recharge de véhicule électrique et de VMC simple et double flux, pose de cuisines. - modifié la dénomination sociale de la façon suivante : D'HOME ELEC. En conséquence, les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Pour avis, la gérance

AL580132210

CLINIQUE CHIRURGICALE DU MORVAN

Société Anonyme
au capital de 53.358 €
Siège social :
49 Boulevard Jérôme Tresaguet
58000 NEVERS
315 564 443 R.C.S. Nevers

Aux termes d'un Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 Décembre 2021 , il a été :
Décidé d'augmenter le capital d'une somme de 906 500€ pour le porter de 53 358€ à la somme de 959 858€ par élévation de la valeur nominale de chaque action de 259€ la portant ainsi de 15,25€ à 274,25€ .
Décidé de réduire le capital d'une somme de 906 500€ pour le ramener de 959 858€ à 53 358€, de ce fait les capitaux propres se trouvent reconstitués.
Le capital est fixé à 53 358 divisé en 3500 actions de 15,25€ de valeur nominale chacune .
Décidé de proroger la durée de la société de 50 ans à compter du 10 avril 2029 soit jusqu'au 10 avril 2079
Décidé de transformer la société en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE à associé unique , cette transformation n'entraine pas la création d'une personne morale ,la durée de la société, son capital social, son objet, sa dénomination et son siège social restent inchangés.
Du fait de la transformation les fonctions du PCA & DG & Adm de Mr Paolo SILVANO et Administrateurs la société ELSAN et Mr Christian BOUTELOUP
PRESIDENT : ELSAN SAS – Siège social 58 Bis rue la Boétie – 75008 PARIS (802.798.934 RCS PARIS).
Transmissions des Actions : Conformément aux dispositions statutaires
Admission aux Assemblées : Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur les registres de la société.
Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.
Les articles ont été modifiés en conséquence
Mention sera faite au RCS de NEVERS

AL580132223

AVIS DE TRANSFORMATION

SOUDURE PAR FRICTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : La Belle Fontaine
58210 MENOU
499 415 255 RCS NEVERS

Aux termes du PV du 22/12/2021, l'AGE a décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée à compter de ce jour et de nommer en qualité de président M. Michel JAILLARD demeurant La Belle Fontaine 58210 MENOU. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, même entre associés, ou au profit des ascendants, descendants ou conjoint, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant droit de vote.
Mention au RCS de NEVERS.

AL580132274

S.J.B.
Société d'Avocats

SCEA DE MONT

Réduction capital, transfert siège et changement de Gérant
SCEA DE MONT Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 24 391,84 euros Siège social : Domaine De Mont LIMANTON 58290 MOULINS ENGILBERT 338 840 390 RCS NEVERS La collectivité des associés de la Société dénommée «Société Civile d'Exploitation Agricole DE MONT» réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 25 novembre 2021, a décidé : - de réduire le capital actuel d'un montant de 24 391.84 euros d'une somme de 23 879.84 euros, le ramenant ainsi de 24 391,84 euros à 512 euros par réduction de la valeur nominale de la part actuellement de 15.2449 euros pour la ramener à la valeur nominale de 0.32 euros après réduction, - la nomination en qualité de gérant en remplacement de la Société Civile LA RONCELETTE, démissionnaire, pour une durée illimitée à compter du 25 novembre 2021 de Monsieur Romain MAILLAULT, demeurant Le Bourg – 58340 MONTIGNY SUR CANNE, - le transfert du siège social du Domaine De Mont – Limanton – 58290 MOULINS ENGILBERT à Les Coupes de Pouligny – 58340 MONTIGNY SUR CANNE, à effet du 25 novembre 2021.

AL580132275

➜ CESSION

CESSION

Par acte SSP en date du 02/12/2021, enregistré au service des impôts des entreprises de NEVERS 1, le 16/12/2021, Dossier no 2021 00049818, référence 5804P01 2021 A 00815
MAUNOURY MESSINE, Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, ayant son siège social 9 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY, 75016 Paris 16e Arrondissement, 879 570 018 RCS de Paris
A cédé à
INVEST HOTEL 6, Société par actions simplifiée au capital de 3000 euros, ayant son siège social 35 RUE PAULINE BORGHESE, 92200 Neuilly-sur-Seine, 892 368 515 RCS de Nanterre, un fonds de commerce de Hôtellerie., comprenant la clientèle, l'achalandage, l'usage des murs de l'établissement, les contrats d'exploitation, le personnel, les autorisations administratives liées à l'exploitation, la ligne téléphonique de l'établissement, le matériel et le mobilier, sis 10 Impasse André-Marie Ampère - Lotissement Crots des Boulaizes 58640 Varennes-Vauzelles, moyennant le prix de 100000 euros.
La date d'entrée en jouissance est fixée au 02/12/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : Pour la validité : HOTEL F1 NEVERS NORD, 10 Impasse André-Marie Ampère - Lotissement Crots des Boulaizes 58640 Varennes-Vauzelles, Pour la correspondance : en l'étude du Notaire Participant : PARIS (17ème) 107 rue de Courcelles.

AL580132221

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société d'Avocats MARTIN-LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

SCM DES INFIRMIERS DE LA RUE PASTEUR

Société Civile de Moyens
au capital de 600 euros
Siège social : 17 rue Pasteur
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
847 751 062 RCS NEVERS

L'assemblée générale mixte du 09 décembre 2021 a désigné Mme Marie-Lou BAYON dt 150 rue des Frères Gambon – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, en qualité de cogérante avec Mme Anne-France BOTTÉ, M. Philippe VOLKRINGER et Mme Isabelle LEBLANC déjà en fonctions.
Pour avis, la gérance

AL580132200

EARL RENIER

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 9 000 Euros
Siège social
7, rue de la Mairie – 58300 CHARRIN
RCS NEVERS n°800 901 290

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2021, M. Philippe MARGELIDON a démissionné de ses fonctions de gérants, avec effet immédiat.
Pour avis. Le Gérant

AL580132268

SARL AVENIR PAYSAGE

SARL au capital de 7 622 €
Siège social : ZA des Bardebouts
58150 POUILLY SUR LOIRE
RCS NEVERS 394 123 855

L'AGE du 31/12/2021 a décidé à compter du 01/01/2022 de nommer en qualité de gérante Madame ROMMEL Anne-Marie, demeurant 14 rue du clos, 58400 LA CHARITE SUR LOIRE en remplacement de Monsieur ROMMEL Philippe, pour cause de démission.
Modification au RCS NEVERS.

AL580132270

➜ NON DISSOLUTION

SAS JUST

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : Rue des Minotiers
Champ Bailly – Parc d'Activités
du Val de Loire
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
832 359 160 R.C.S. NEVERS

Avis de non dissolution
Suivant délibération de l'Assemblée Géné-

rale Extraordinaire du 30 octobre 2021, la Présidente statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248, a décidé de ne pas dissoudre la société. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce NEVERS. Pour avis, la Présidente.

AL580132201

SAS VEYRET

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 7 rue des Morins,
58320 POUGUES LES EAUX
878 518 091 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 27 août 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS. Le Président

AL580132211

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II - 55 rue Blaise Pascal
38330 MONTBONNOT
SAINT MARTIN

NEVERS MOTORS

(Anciennement dénommée
AUTOS LA MADELEINE)
Société par Actions Simplifiée
au capital de 38.000 euros
Siège social
33 Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 NEVERS
753 221 092 RCS NEVERS

Décisions de l'Actionnaire unique en date du 30 juin 2021 :
Décision de non-dissolution anticipée de la Société en application des dispositions des articles
L. 225-248 et L. 227-1 du Code de commerce, suite à la constatation de la perte de la moitié du capital social.
Pour avis,
Le Président.

AL580132264

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DE LA RISLE

SCI au capital :1524.49 €.
Rue des Dames,
58460 TRUCY L'ORGUEILLEUX
RCS: 330 574 575 de NEVERS

Les associés décident de la dissolution anticipée le 15/09/2021. Liquidateur: PETIT MARIE, LOUISE, gérant de la société. Siège de liq.: RUE DES DAMES, 58460 TRUCY L'ORGUEILLEUX. Modification au RCS de NEVERS.

AL580132044

SOCIÉTÉ DES ARBRES AUX MEUBLES

SARL en liquidation
Au capital de 3.000 €
Siret n° 518 523 949 00015
LE BOURG 58420 TACONNAY

AVIS DE DISSOLUTION DE LA SARL
Aux termes d'une délibération en date du 28 décembre 2021, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 décembre 2021, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce, pour cause de cessation d'activité.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Philippe DULIEU, demeurant Le Bourg 58420 TACONNAY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au Bourg, 5842 TACONNAY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Le liquidateur.

AL580132154

PORTE DE PARIS

sarl au capital de 1000 €
siège social
18 rue des ardilliers 58000 Nevers
RCS Nevers 844 576439

L'age du 03/12/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation à l'amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Kocabey Fikri demeurant 17 rue Louis Pergaud 58000 Nevers et fixé le siège de liquidation au siège social.l'age du 03/12/21 a approuvé les comptes de liquidation,donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.les comptes de clôture seront déposés au gtc Neves.radiation du rcs Nevers

AL580132166

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

SCM LE VAL
Société civile de moyens
en liquidation
Au capital de 13 720,41 euros
Siège social : 3, route de Donzy
58200 SAINT-PERE
Siège de liquidation :
3, route de Donzy 58200 SAINT-PERE
443945969 RCS NEVERS

L'AGE réunie le 31/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1/11/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mirco BOSLAND, demeurant 18 route de Bouhy 58200 ALLIGNY COSNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3, route de Donzy 58200 SAINT-PERE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis. Le Liquidateur.

AL580132198

COSY HOLDING

SARL au capital de 40 000 euros
24 B Avenue de la Gare
RCS NEVERS 814 128 930

DISSOLUTION ANTICIPEE
Le 22/12/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société. Madame Clémence MESSANT-MONIER demeurant 20 rue de la Vy du Loup 74600 ANNECY, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 35 T rue Emile Combe 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL580132209

RBI33

SCI en liquidation
au capital de 1000 euros,
Siège social : Quartier de la Gare
58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX,
834194680 RCS de NEVERS

L'AGE du 21/12/2021, approuve les comptes de liquidation, donne quitus au liquidateur M. ROUSSEAU ERIC Les Oucherons, 58420 CHEVANNES CHANGY, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononce la clôture de liquidation de la société, à compter du 30 Novembre 2021. Mention en sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis

AL580132212

CLAUBEL

SASU au capital de 100€. Siège social : Centre d'Affaire Campus, 2, rue des minotiers 58200 COSNE COURS SUR LOIRE. RCS 850 259 862 NEVERS. L'AGE du 28/02/2020 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/03/2020, nommé liquidateur M RIZZO Claude, 44 rue Saint Symphorien 58150 SUILLY LA TOUR et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de NEVERS.

AL580132225

JEAN-PAUL RAQUIN GEOMETRE-EXPERT DPLG

SELARL en liquidation
au capital de 10 000 €
Siège social
2 AVENUE SAINT JUST BP314
58000 NEVERS
530 776 731 RCS NEVERS

L'AGE du 09/12/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation au 30/11/2021.Dépôt au GTC de NEVERS.

AL580132266

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DE L'HAUT en liquidation
Société civile au capital de 217 285,58 euros
Coulon - 58800 MOURON SUR YONNE
RCS NEVERS - N°322 866 633

Aux termes d'une délibération du 31 décembre 2021, l'associé unique de l'EARL DE L'HAUT a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2021.
M. Jean-Michel GUYARD est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL DE L'HAUT en liquidation, à Coulon - 58800 MOURON SUR YONNE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis. Le liquidateur.

AL580132271

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 21.12.2021, il a été constitué une Société Civile Immobilière
dénommée : LES 3 MOULINS
Objet social : propriété, acquisition, jouissance, administration et gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers, tous biens mobiliers et de participations dans toutes sociétés.
Siège social : 43 Ter, rue des Argougneaux 58000 CHALLUY
Capital : 900 euros
Gérance : M. Clément MEUNIER demeurant 43 Ter, rue des Argougneaux 58000 CHALLUY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL580132199

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/12/2021 il a été constitué une SAS dénommée: NFCR
Nom commercial: NFCR
Siège social: 4 rue du rivage 58000 NEVERS
Capital: 5.000 €
Objet: Courtage en conception et réalisation de travaux, réparation, rénovation, décoration, agencement, construction, extension.
L'étude et la conception de projets.
L'accompagnement, l'assistance et le suivi de travaux.
Toute activité de négoce se rapportant directement ou indirectement à l'objet social pré-cité.
Président: la société DESIGN-BAT, SASU au capital de 5.000 €, sise 7 rue louis paris 58200 COSNE COURS SUR LOIRE N°853050318 RCS de NEVERS représentée par M. FONTAINE Nicolas
Directeur Général: la société ENDOSYS, SASU au capital de 1.000 €, sise 6 rue maurice roy 18000 BOURGES N°832951917 RCS de BOURGES représentée par M. ROMET Cyril
Transmission des actions: Les actions ne sont pas librement cessibles entre les associés. Si la société devient unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.
Le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des actions est requis pour toute transmission d'actions au profit
- d'un associé
- d'un tiers
- du conjoint, d'un héritier, ascendant ou descendant d'un associé, sauf si celui-ci a déjà la qualité d'associé.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Toute action ordinaire donne droit dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente dans sa catégorie et ce dans les conditions prévues aux présents statuts.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL580132203

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

ETA DE LA CREUSE

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MILLAY du 22 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ETA DE LA CREUSE
Siège : 629 Chemin de la Creuse - 58170 MILLAY
Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 500 euros
Objet : L'activité de travaux agricoles
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : En cas de pluralité d'associé, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Laurent NOIZILLIER, demeurant Paujeu, 58250 LANTY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL580132206

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte ssp à MAGNY COURS du 22/12/2021, il a été constitué une société civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : « GFA DES PETITES NOUES »
FORME : Groupement foncier agricole
CAPITAL : 2 000 € par apports en numéraire
SIEGE : MAGNY COURS (58470), « Les Noues »
OBJET : Achat, revente, propriété, administration de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, à l'exception de toute exploitation en faire valoir direct
DUREE : 99 ans
GERANT : M. Charles DESSAUNY, dmt à MAGNY COURS (58470), Les Noues
IMMATRICULATION au RCS DE NEVERS
AGREMENT DES CESSIONS DE PARTS : Cessions libres entre membres du groupement, les autres cessions étant soumises à agrément.
Pour avis, La Gérance.

AL580132207

SISA MAISON DES PERMANENCES

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SISA MAISON DES PERMANENCES
FORME : Société interprofessionnelle de soins ambulatoires
SIEGE SOCIAL : OUROUX EN MORVAN (58230) -8 rue de la cure
OBJET : coordination thérapeutique, éducation thérapeutique, coopération entre les professionnels de santé.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 300 euros
COGERANCE : 1/Madame SAUMET Amandine demeurant (58230) Ouroux en Morvan, 5 rue du Commerce 2/ Madame PLUMET demeurant (21000) Dijon, 14 rue Félix Vionnois,
IMMATRICULATION : RCS de NEVERS

AL580132208

SCI AUBETERRE

Aux termes d'un acte ssp en date du 01/12/2021 il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques ci-après :
Objet : L'Acquisition et la détention de biens immobiliers. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet défini, la Société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient par le caractère civil de la Société
Dénomination : SCI AUBETERRE
Siège social : 5 Rue Pierre Chevenard -58160 Sauvigny- les- Bois
Durée : 99 Années
Capital : 480.000€
Agrément ; Les parts sociales ne peuvent être transmises qu'avec un agrément donné dans les conditions qui suivent, y compris les cessions consenties entre associés, au conjoint d'associé ou à des ascendants ou descendants d'Associé
Par exception la procédure d'agrément ne s'appliquera pas dans les cas de Transferts Libres : cet agrément est donné dans la forme et les conditions d'une AGE
Gérants : Monsieur Jacquie DELPRAT demeurant : 5 Rue Pierre Chevenard -58160 Sauvigny- les- Bois et Monsieur Sébastien DELPRAT demeurant : 3 Rue Pierre Mille -75015 Paris
La Société sera immatriculée au RCS de Nevers

AL580132215

SCP GUYARD-BLOIN
Notaires Associés
3 rue Saint Goar
58110 Châtillon-en-bazois

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me BLOIN Notaire à Châtillon-en-Bazois, le 23 décembre 2021, Enregistré à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme : Civile
- Dénomination : SCI FRANCALE
- siège social : 4 Impasse des Varennes - 58000 - SAINT ELOI.
- Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition gratuite ou par commodat au profit de tout occupant des biens appartenant à la société (y compris au profit d'un associé) et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
- Durée : 99 ans
- Apports (soit numéraire soit en nature) : en numéraire pour la somme de 94.000 euros.
- Capital social : 94.000 euros divisé en (94.000) de parts de (1 euro) chacune, numérotées de 1 à 94.000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
- Gérance : Est nommé comme gérant pour une durée illimitée : Monsieur et Madame LE - JOLLIN, demeurant à Paray Vieille Poste (91550) 100 rue Maurice Rigolet.

Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers
POUR AVIS. Me BLOIN, Notaire.

AL580132218

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BICHES du 24/12/21, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : CORAMAU
Siège : 5 Rue Le Terreau, 58110 BICHES
Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La réalisation de toutes prestations de consultant, de conseil, de services et d'apporteurs d'affaires et de mise en relation auprès de toute entreprise ou quel que soit leur domaine d'intervention, auprès des particuliers ainsi que de tout organisme public ou parapublic.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Pascale GUEUR, demeurant 5 Rue Le Terreau, 58110 BICHES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS. Le Président

AL580132220

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LAROCHEMILLAY (Nièvre) du 22 décembre 2021
Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : CNB ;
- Siège : LAROCHEMILLAY (58370), 3 Chemin de Plantelune ;
- Durée : 99 ans ;
- Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;
- Gérance : ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée :

Monsieur Jean-Paul COCHET, Exploitant agricole, demeurant à LE CHAMPFOURNIER 58170 CHIDDES
ET
Madame Sandrine NOEL, Exploitante agricole, demeurant à LE CHAMPFOURNIER 58170 CHIDDES
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément de tous les associés.

POUR AVIS
La gérance

AL580132267

Acacia legal

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/12/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : Re-fer France ; Objet social : Commerce de gros de tous produits et matériaux de construction destinés aux entreprises du bâtiment, des travaux publics, à l'industrie ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de la construction ; Siège social :1, Route de la Marche, 58400 La Charité-sur-Loire. Capital : 10000 euros ; Durée : 99 ans ; Président : M. TIXIER Michael, demeurant 11, route des Robards, 58440 La Celle-sur-Loire ; Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi entre un associé et sa société holding. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Nevers

AL580132272

YONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Le 10/12/2021, le Tribunal de Commerce d'Auxerre a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 10/12/2021, modifiant le plan de cession de la **SAS THOMAS COOK** SAS 19 rue du Temple 89000 Auxerre (RCS Nanterre 572.158.905)

AL890132287

➜ DÉMISSION

ALTERNASOLUTIONS

SAS au capital de 2.000€ Siège social : 23 ter Rue de Joigny, 89300 CHAMVRES 820 742 989 RCS de SENS Le 05/12/2021, l'AGO a pris acte du départ de la directrice générale, Mme Lilia ZOUAGHI. Mention au RCS de SENS

AL890132280

➜ SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23/09/2007, M. Jacki Alain CORBIN, veuf de Mme Monique Marguerite Raymonde JOLY, dt à MEZILLES (89130) Les Brosses, né à RONCHERES (89170), le 23/05/1938, décédé à AUXERRE (89000), le 05/06/2021, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description du testament reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 01/12/2021, et d'un acte contrôlant la saisine du légataire universel en date du 16/12/2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien FOSSOYEUX, notaire susnommé, référence CRPCEN : 89018, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, lequel a été reçu par le tribunal judiciaire d'AUXERRE le 24/12/2021.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis, Le notaire

AL890132288

SUCCESSION

Suivant testament olographe en date du 6 mai 2018, Mme Nicole DÉJEAN, retraitée, épouse de M. Jean-Claude Philippe DURAND, demeurant à SAUVIGNY-LE-BOIS (89200) 26 rue de l'Euche Faix, née à AUXERRE (89000), le 8 juillet 1941, décédée à AVALLON (89200) (FRANCE), le 11 novembre 2021, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvie LELIEVRE, Notaire Associée à AVALLON (YONNE), 13 rue Nicolas Caristie, le 29 décembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis. Le notaire

AL890132289

➜ NOMINATION

G.M.K

SASU AU CAPITAL DE 1 000 EUROS. SIÈGE SOCIAL : 2 avenue Lucien CORNET 89100 SENS. 899 352 447 RCS SENS. Par AGE du 22/12/2021, il a été décidé de Nommer Présidente Madame Najuriga SUTHAKARAN demeurant au 2 avenue Lucien CORNET 89100 SENS en remplacement de Madame Edna Jannet VICTOR ép KANDASAM démissionnaire. De nommer en qualité de Directeur Général Monsieur Kanistan SUTHAKARAN demeurant au c/o MME Fanny ANUSIJA 32, rue du CLOS 89100 SENS à compter de ce jour. Modification au RCS de SENS.

AL890132262

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

TILT FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 7 Route Nationale
89360 PERCEY
RCS TROYES 900830043

Aux termes d'une délibération en date du 3 décembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- de transférer le siège social du 35 route de Charrey 10130 MAROLLES SOUS LIGNIERES à 7 Route Nationale, 89360 PERCEY à compter du 3 décembre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. La Gérance

AL890132162

SAS NEWHOPE

SAS au Capital de 15 000 €
4 Allée de la Petite Gautellerie
89000 PERRIGNY
Siret 819 070 293 00017 – RCS AUXERRE

Transfert du siège social
Par assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2021, les associés ont adopté la décision suivante :
A compter du 1er janvier 2022 le siège social de la Société NEWHOPE est transféré du 4 Allée de la Petite Gautellerie 89000 PERRIGNY au 1 Rue des Champs aux Prêtres 89113 CHARBUY
Modification sera faite au tribunal de commerce d'Auxerre

AL890132237

TRANSPORTS DE L'YONNE

Société par actions simplifiée
au capital de 154 000 euros
Siège social
160 Avenue de Sénigallia, 89100 SENS
788 034 387 RCS SENS

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE
Aux termes d'une décision en date du 13 décembre 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 160 Avenue de Sénigallia 89100 SENS au 209 Route de Paris 89140 PONT SUR YONNE à compter du 1er janvier 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS Le Président

AL890132247

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

CENTRE D'ELEVAGE DU DOMAINE DES SOUCHES - CEDS

**SA au capital de 165.000 €,
Siège social : Domaine des Souches
(89130) MEZILLES,
307.016.477 RCS AUXERRE**

Par décisions en date du 13.12.2021, l'associée unique a :- décidé le transfert du siège social de MEZILLES (89130) - Domaine des Souches à LYON (69005) - 41 Quai Fulchiron - Immeuble «Le Rive de Saône», à compter de ce jour,- modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

AL890132261

LEMARQ

Transfert de siège social

Dénomination : LEMARQ. Forme : SCI. Capital social : 1000 euros. Siège social : 14 Avenue GAMBETTA, 89300 JOIGNY. 514913730 RCS de Sens. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2021, les associés ont décidé, à compter du 15 décembre 2021, de transférer le siège social à 33 rue Victor Hugo, 10100 Romilly sur Seine. Radiation du RCS de Sens et immatriculation au RCS Troyes.

AL890132270

ANTOINE AUDARD
24, rue de Paris - 89200 AVALLON

LA CREME

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
sise ST OUEN BERT SERPETTE
81 BIS ALLEE 6 MARCHE PAUL
110 RUE DES ROSIERS
93400 ST OUEN SUR SEINE
878 476 134 RCS de BOBIGNY**

Aux termes d'une délibération en date du 02/12/2021, L'associée unique a décidé de procéder aux modifications suivantes : - transférer le siège social du STAND 81BIS – ALLEE 6 – MARCHE PAUL BERT SERPETTE – 110 RUE DES ROSIERS – 93400 SAINT-OUEN au 22 ROUTE DE COUSIN – LE PONT – 89200 AVALLON à compter du 01/01/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY sous le numéro 878 476 134 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE. La société constituée pour 99 années à compter du 28/10/2019 et un capital de 5000 euros composé uniquement d'apport en numéraire. Gérante : Mme COPPE Flavie demeurant 22 ROUTE DE COUSIN – LE PONT – 89200 AVALLON. - de modifier l'objet social à compter du 01/01/2022 qui sera désormais le suivant : Concept Store avec vente de produits manufacturés au détail. Vente épicerie fine. Vente de produits d'occasion (objets de décoration et mobilier). Consulting en décoration et aménagement d'espace. Vente de produits cosmétiques au détail. L'article 2 des statuts est modifié en conséquence. Pour avis.La Gérance.

AL890132293

EARL DES OMBELLES

**Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
36 rue Camille Desmoulins
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
517 893 418 RCS SENS**

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 30 Décembre 2021, l'AGE des associés de l'EARL DES OMBELLES a décidé de transférer le siège social du 36 rue Camille Desmoulins, 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE à La Rondinerie 10160 RIGNY LE FERRON à compter du 30 Décembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

AL890132296

LOUVE

**Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social
1 Le Village - 89150 Courtoin
889 459 558 RCS Sens**

Par des décisions en date du 2 novembre 2020, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 1 Le Village, 89150 Courtoin au 100 rue du Bac, 75007 Paris, et ce à compter du 2 novembre 2020, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. La Société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

AL890132298

➜ **MODIFICATION DE CAPITAL**

SCI LAURENT CAMU

Dénomination : SCI LAURENT CAMU. Forme : SCI. Siège social : 13 Rue JULES PHILIPPE, 89800 CHABLIS. 402970537 RCS d'Auxerre Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 décembre 2021, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 76224,51 euros à 1006,16 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera portée au RCS d'Auxerre

AL890132269

LA ROUTE DE L'AVENIR

L'AGE du 02.12.2021 de la société « LA ROUTE DE L'AVENIR » SAS au capital de 40.700 euros, siège : 89100 SENS, ZAC des Vauguillettes, 22 rue des Longues Raies RCS SENS 881.433.544, a décidé d'augmenter le capital d'une somme en numéraire de 5.900 euros par création de 59 actions nouvelles de 100 euros émises avec prime de 91,40 euros, à libérer intégralement lors de la souscription. L'augmentation définitive du capital a été constatée par le Comité de Direction du 10.12.2021 du fait de la souscription et de la libération intégrale des 59 actions créées. Le capital est désormais fixé à 46.600 euros divisé en 466 actions de 100 euros chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL890132281

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE BELLEVUE

Société civile dénommée « Groupement Foncier Agricole DE BELLEVUE »

Forme juridique : Groupement Foncier Agricole.

Siège : CHABLIS (Yonne), 15, rue de Valvan

Capital de DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE SOIXANTE QUATORZE EUROS ET QUINZE CENTIMES (294.074,15€).

RCS d'AUXERRE sous le n° 334 537 875

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS (Yonne), le **13 décembre 2021** le capital social de la société civile « **Groupement Foncier Agricole DE BELLEVUE** » sus énoncée qui était de DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE SOIXANTE QUATORZE EUROS ET QUINZE CENTIMES (294.074,15€) a été porté à TROIS CENT DOUZE MILLE SOIXANTE TROIS EUROS ET VINGT CINQ CENTS (312.063,25€), au moyen de divers apports effectués en nature par Monsieur Alain BESSON, par la création de 118 parts sociales nouvelles.

Les statuts ont été modifiés en conséquence de la manière suivante :

L'ancien paragraphe CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société est fixé à la somme de DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE SOIXANTE QUATORZE EUROS ET QUINZE CENTIMES (294.074,15€)

(Le reste sans changement)

Le nouveau paragraphe CAPITAL SOCIAL

Article SEPT - Capital social

Le capital social s'élève à ce jour à TROIS CENT DOUZE MILLE SOIXANTE TROIS EUROS ET VINGT CINQ CENTS (312.063,25€)

(Le reste sans changement)

Pour avis

Maître Jean-David FONTENEAU

Notaire

AL890132300

➜ **ADDITIF**

SCI MDRL THEVENARD

Additif à l'annonce parue le 24 décembre 2021 dans Terres De Bourgogne relatif à la société SCI MDRL THEVENARD. Mention additive : Il convient d'ajouter : OBJET SOCIAL : acquisition, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers non meublés.

AL890132272

➜ **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**sur la commune de
SAINT-CYR-LES-COLONS**

Le public est averti qu'en exécution :

-du code de l'environnement,

-de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2021-0511 du 26 novembre 2021,

une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation de la carrière de roches massives calcaires située sur le territoire de la commune de Saint-Cyr-les-Colons, présentée par la SAS Entreprise G. CLOUTIER, sera ouverte du lundi 03 janvier 2022 (14 h 00) au jeudi 03 février 2022 (17 h 00) inclus, soit une durée de 31 jours consécutifs à la mairie de Saint-Cyr-les-Colons.

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur, M. Denis GOUTTE.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 03 janvier 2022 au 03 février 2022, à la mairie de Saint-Cyr-les-Colons, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra également être consulté durant l'enquête sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques/environnement/installations classées/enquêtes publiques), sur le poste informatique mis à disposition du public du 03 janvier 2022 au 03 février 2022 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.17 ou au 03.86.72.79.89.

Les communes de Saint-Cyr-les-Colons, Deux-Rivières, Irancy, Préhy, Vermenton, Saint-Bris-le-Vineux, sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

-sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/2787

-par voie électronique, à l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé suivante :

enquete-publique-2787@registre-dematerialise.fr

-par courrier, au commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Cyr-les-Colons, siège de l'enquête.

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ **AVIS DE LA SAFER**

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CARISEY - bois-taillis

10 a 88 ca - Les rogniots: ZD-81

zonage : RNU

CHICHEE - terre à planter et vigne en AOC Chablis - fonds occupé

1 ha 12 a 26 ca - Les champs boisons: F-1291[1254][P1]-1291[1254][P2]

zonage : RNU

EPINEAU-LES-VOVES - verger et bois-taillis

25 a 73 ca - La cotte: D-237 - Le chemin de la messe: A-272-286

zonage : RNU

FONTENOY - bois-taillis

1 ha 19 a 16 ca - Bois de solmet: ZI-187[177]-192[185]-204[200] - Les seguins: A-53 - Sur le bois de briottes: ZS-32[89]

zonage : RNU

MELISEY - terre - fonds occupé

7 ha 13 a 60 ca - Le charme: ZR-7(J)-7(K)-7(L)

7 ha 09 a 90 ca - Champ rond: ZV-19(J)-19(K)

zonage : RNU

MONTIGNY-LA-RESLE - terre et bois-taillis

71 a 20 ca - Bois de la giraude: ZA-182 - Les grandes chaumes: F-278 - Punaise: ZA-36-37

Zonage : zones A et N du PLU

SAINT-PRIVE - bois-taillis

4 ha 33 a 61 ca - La pature longue: A-196(J)-196(K)

zonage : RNU

SAINTS-EN-PUISAYE - bois-taillis

4 ha 70 a 87 ca - La baquiennerie: H-279 - Les camus: ZY-76-80-81-96-97 - Pre de la planche: H-478-481

zonage : RNU

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE - bois-taillis

1 ha 78 a 60 ca - L etang de plateau: F-19 - Pres de la planche: F-381[189]

zonage : RNU

VEZINNES - bois-taillis et terre

59 a 90 ca - Endroit de trianon: C-484-485-510-511-512 - Les chefs d epees: ZH-89 - Les rouls chiens: B-1080 2 a 46 ca - Les rouls chiens: B-1449[1079]

zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 24 janvier 2022** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex,

Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL890132303

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur au titre du cadre sanitaire lié à la COVID 19, les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le registre et le procès-verbal de celles-ci,

à la mairie de Saint-Cyr-les-Colons les :

-lundi 03 janvier 2022 de 14 h 00 à 17 h 00,

-mercredi 12 janvier 2022 de 14 h 00 à 17 h 00,

-samedi 22 janvier 2022 de 14 h 00 à 17 h 00,

-jeudi 27 janvier 2022 de 14 h 00 à 17 h 00,

-jeudi 03 février 2022 de 14 h 00 à 17 h 00

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de Saint-Cyr-les-Colons, Deux-Rivières, Irancy, Préhy, Vermenton, Saint-Bris-le-Vineux. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision prise par le Préfet, à l'issue de la procédure, est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. BOUHET, en charge du dossier pour la SAS Entreprise G. CLOUTIER mail : pa.bouhet@bouhetcognard.com tel : 06 28 97 73 53.

AL890132026

➜ **CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, notaire à ST SAUVEUR EN PUISAYE (89520) 17 rue Saint Claude, le 21/12/2021 il résulte que M. François Henri ROUAN, né le 15/06/1958 à AUBERVILLIERS (93300), et Mme Catherine Hélène Marcelle BORNET, son épse, née le 29/06/1976 à CREIL (60100), dt ensemble à TREIGNY PERREUSE STE COLOMBE (89520) 16 Les Desleaux, STE COLOMBE SUR LOING, mariés à la mairie de STE COLOMBE SUR LOING (89520) le 06/04/2013 sous le régime de la communauté de biens réduite acquêts ont aménagé leur régime matrimonial en y apportant un bien propre.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Sébastien FOSSOYEUX, notaire à ST SAUVEUR EN PUISAYE (89520).

Pour insertion

Le notaire.

AL890132295

➜ **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**Société d'avocats
Cyril GUITTEAUD
Anne-Gaëlle LECOUR
4-6 boulevard du Mail
89100 SENS
Tel : 03.86.83.00.18**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Au Palais de Justice de SENS
Mardi 8 février 2022 à 11 heures**

A la requête de la **SA BANQUE CIC IBERBANCO**, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 25 143 408 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 384 122 123, dont le siège social est 8 rue d'Anjou 75008 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié es qualité audit siège

Ayant pour Avocat postulant Me Anne-Gaëlle LECOUR, 4-6 boulevard du Mail à 89100 SENS

Et pour Avocat plaidant **Me Béatrice CARLO-VIGOUROUX,** 7 rue Alexandre Marie à 89000 AUXERRE

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

COMMUNE D'EGRISELLES LE BOCAGE (89500)

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés, consistant en une construction légère scellée dans le sol située, Parc du Grand Bouilleret, 216 Allée des Merisiers, cadastrée section YA 116 (ancien F 1085) Etang du Grand Bouilleret pour 02 a 89 ca, comprenant :

- Entrée, couloir, cuisine aménagée et équipée, salon, 3 chambres, salle d'eau et WC

- Terrasse couverte

Ce bien forme le lot 216 de la cinquième tranche du lotissement dénommé « PRL DU GRAND BOUILLERET ».

VISITE SUR PLACE LE 3 FEVRIER 2022 à 9 heures

Mise à prix : 10.000 €

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de SENS où il peut être consulté.

Consignation pour enchérir : chèque de Banque d'un montant de 3000 € à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de SENS.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au barreau de SENS.

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

A Me Anne-Gaëlle LECOUR – 03.86.83.00.18

Au Greffe du Tribunal judiciaire de SENS

AL890132049

racine AVOCATS

**SELARL d'Avocats
33 rue Lamoricière
44000 NANTES
Renseignements au
02.40.48.82.64
SCP INTER BARREAUX
GUITTEAUD LECOUR – Avocats
4-6 boulevard du Mail
89100 SENS
Tél : 03.86.83.00.18**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR
PALAIS DE JUSTICE de SENS (89100)
Rue du Palais de Justice
Mardi 8 février 2022 à 11 h
VILLE de SENS (89100)
86 rue Victor Guichard**

Dans un ensemble immobilier soumis à l'état descriptif de division-règlement de copropriété suivant acte reçu le 30 juin 2006, publié au service de publicité foncière de SENS le 28 juillet 2006, vol 2006 P, n° 2694, cadastré **section AM n° 119** pour 21a 29a, section **AM n° 152** pour 52a 91ca, **section AM n° 176** pour 03a 73ca, section AM n° 264 pour 04a 08ca, **section AM n° 268** pour 04a 62ca, **section AM n° 270** pour 02a 19ca, **section AM n° 272** pour 04a 50ca, **section AM n° 274** pour 39a 97ca **section AM n° 276** pour 01a 31ca et **section AM n° 278** pour 11a 61ca.

LOT 19 : APPARTEMENT de 49,7 m² au rez-de-chaussée : entrée, salon-séjour, cuisine, débarras, chambre, salle de bains, WC. Et les 67/10000° des parties communes.

LOT 225 : PARKING extérieur portant le n°45 du plan. Et les 3/10000° des parties communes.

Lesdits lots sont libres de toute occupation.

MISE A PRIX (frais outre) : 40.000,00 €

VISITE le mardi 25 janvier 2022 de 10 h à 11 h

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de SENS après dépôt entre ses mains soit d'un chèque de Banque d'un montant représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 € libellé à l'ordre de la CARPA soit d'une caution bancaire irrévocable du même montant.

Le Cahier des conditions de vente N°21/00658 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS ou au cabinet de l'Avocat poursuivant sur rendez-vous.

POUR AVIS

Me Lecou

AL890132243

➜ **MODIFICATION DE STATUTS**

SAS CHABLIS METAL

**Société par actions simplifiée
à associé unique
Au capital de 3 000,00 euros
Siège social
40 route d'Auxerre - 89800 CHABLIS
839 653 102 Rcs Auxerre**

Aux termes des décisions de l'associé unique du 15 novembre 2021 prenant effet le 1er novembre 2021, l'associé unique a décidé : - de transformer la société en société à responsabilité limitée à associé unique et de modifier les statuts en conséquence, - de modifier la dénomination de la société pour « CHABLIS METAL », - de maintenir Monsieur Nicolas BUREAU demeurant 3 rue de la Porte d'Auxerre, 89800 BEINE dans ses fonctions en nouvelle qualité de gérant. Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre. Pour avis, le gérant.

AL890132259

CFC

Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 10 000,00 euros Siège social : Pesselières, 8 rue de la Halle – 89520 SOUGERES-EN-PUISAYE 799 147 400 RCS AUXERRE Aux termes d'une décision en date du 13 décembre 2021, l'associé unique a décidé d'ajouter à l'objet social à compter de ce même jour, les activités suivantes : - la réalisation de prestations intellectuelles et matérielles notamment en lien avec l'aéronautique et la restauration ; - la réalisation d'investissements mobiliers et immobiliers ; - l'achat, la vente et le négoce, notamment de matériels aéronautiques, de matériels de restauration ou d'équipements sportifs ; - l'achat et l'exploitation d'immeubles à des fins touristiques et accessoirement la réalisation de prestations de restauration et entretien s'y rapportant. Pour avis La Gérance

AL890132235

Notaires

**SELARL Julien MILLARD - Laure BERTHELIN
NOTAIRES & CONSEILS
22 rue du Puits des Dames
89000 AUXERRE**

SCI THYSSANDRE

**au capital de 1.000 euros,
dont le siège social est à PERRIGNY,
lieudit Mocquesouris,
immatriculée au registre
du commerce et des Sociétés d'Auxerre
sous le numéro 525 221 636**

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par suite du décès de Monsieur Etienne Lucas Claude Alexis LUTGEN, cogérant associé, demeurant à PERRIGNY, lieudit Mocquesouris, à VENOY le 22 septembre 2019, reste cogérant Mme Maryline Pascaline LUTGEN, née DEMOLIS.

Pour avis.

AL890132236

CMS TELECOM

**SAS au capital de 500 €
Siège social
42 Rue Rene Binet 89100 SENS
894037670 RCS de SENS**

Par AGE du 01/09/2021, il a été décidé à compter du 01/09/2021 :

- De prendre pour nouvel objet social les activités de : INSTALLATION DE FIBRE OPTIQUE DANS LE RÉSEAU TÉLÉCOM, INTERVENTION DANS LA POSE ET LA DÉPOSE DES CÂBLES SOUTERRAINS ET AÉRIENS, TÉLÉCOMMUNICATIONS FILAIRES

Statuts modifiés en conséquence

Mention au RCS de SENS

AL890132241

S.J.B. Société d'Avocats

EARL GOISOT ANNE ET ARNAUD

**Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 280 500 euros
Siège social : 8 Rue de Gouaix
89530 ST BRIS LE VINEUX
316 016 948 RCS AUXERRE**

Aux termes d'une décision en date du 21 décembre 2021, l'associée unique a décidé : - de nommer, à compter du 21 décembre 2021, Madame Anaëlle GOISOT épouse GRIVOT, demeurant 12 Rue Charles de Gaulle – 89530 SAINT BRIS LE VINEUX, en remplacement de Monsieur Arnaud GOISOT, démissionnaire, - de remplacer à compter du 21 décembre 2021 la dénomination sociale «EARL GOISOT ANNE ET ARNAUD» par «EARL GRIVOT-GOISOT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. - de transférer, à compter du 21 décembre 2021, le siège social du 8 Rue de Gouaix, 89530 ST BRIS LE VINEUX au 3 rue de Bougeilles – 89530 SAINT BRIS LE VINEUX, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL890132248

EURL DE GROS MONT

**Société à responsabilité limitée
au capital de 110 850 €
Siège social : Ferme de Gros Mont
89710 SENAN
498 934 660 RCS SENS**

Par une décision du 30 octobre 2021, l'associé unique : A modifié l'objet social de la société, celui-ci étant désormais : - La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, - La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. A transféré le siège social à SOMMECAISE (Yonne - 89110), 8 impasse des Bouviers.

Pour avis, la gérance.

AL890132249

LES NONNINS

Groupement Foncier Agricole au capital de 93 700,00 euros. Siège social : 86 rue Bellocier, 89100 SENS. 792 430 787 RCS SENS. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2021, la collectivité des associés a décidé : - De transférer le siège social au 37 rue Victor Hugo, 89100 MALAY LE GRAND. - De nommer M. Pierre THÉNARD, demeurant à MALAY LE GRAND (Yonne), 37 rue Victor Hugo, aux fonctions de gérant pour une durée non limitée, en remplacement de Mme Monique THÉNARD, démissionnaire Pour avis, la gérance.

AL890132264

GAEC DE LA COUTERAUTE

**Gaec au capital de 180 255,72 euros
Siège social
La Couteraute
89420 SAVIGNY-EN TERRE-PLAINE
339 581 118 RCS AUXERRE**

L'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2021 : - A décidé de proroger la durée de la société de 50 ans, reportant son terme au 18 janvier 2071. - A pris acte de la démission de M. Michel DIOT de ses fonctions de gérant. - A décidé de transformer le GAEC, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole. Ces deux dernières décisions prenant effet à compter du 31 décembre 2021. À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : SCEA DE LA COUTERAUTE Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 180 255,72 €. Siège social : La Couteraute - 89420 SAVIGNY-EN TERRE-PLAINE. Durée : Jusqu'au 18 janvier 2071. Gérant : M. Claude DIOT demeurant à SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE (89420), 17 rue du Bel Air Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés.

AL890132271

TRANSPORTS PARET

**Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège Social
7 B Rue de la Couturière
89110 SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE
326 750 718 RCS SENS**

L'AGE en date du 20/12/2021 à 8h30, a décidé de la transformation de la société en SAS et du changement de dénomination à compter du même jour. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Dénomination :

Ancienne mention : SARL TRANSPORTS PARET

Nouvelle mention : TRANSPORTS PARET

Capital :

Ancienne mention : Le capital social et fixé à 500 000 €, il est divisé en 31 250 parts sociales de 16 € chacune.

Nouvelle mention : Le capital social et fixé à 500 000 €, il est divisé en 31 250 actions de 16 € chacune entièrement libérées.

Administration :

Ancienne mention : Gérant : M. Michel PARET – 3 Rue de la Couturière – 89110 SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE

Nouvelle mention : Président : M. Michel PARET – 3 Rue de la Couturière – 89110 SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE

Mentions complémentaires :

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix disposant du droit de vote.

Suite à une cession d'actions, l'associée unique en date du 20/12/2021 à 10h30, a décidé de :

- transférer le siège social du 8 Rue de la Couturière (89110) SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE,

au 7B Rue de la Couturière (89110) SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE à compter du même jour,

- nommer en qualité de Président : la société GILBERTE SAS – Quartier de la Gare – 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX (510 317 191 RCS Nevers) représentée par M. Eric ROUSSEAU en remplacement de M. Michel PARET démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL890132285

M.P.LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège Social
Zone Industrielle –
1 Rue Marcel Brault
Aillant-sur-Tholon 89110 MONTholon
480 092 436 RCS SENS

L'AGE en date du 20/12/2021 à 9h, a décidé de la transformation de la société en SAS à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions

suivantes :

Forme :

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Dénomination :

Ancienne mention : M.P.LOGISTIQUE

Nouvelle mention : M.P.LOGISTIQUE

Capital :

Ancienne mention : Le capital social et fixé à 400 000 €, il est divisé en 40 000 parts sociales de 10 € chacune.

Nouvelle mention : Le capital social et fixé à 400 000 €, il est divisé en 40 000 actions de 10 € chacune entièrement libérées.

Administration :

Ancienne mention : Gérant : M. Michel PARET – 3 Rue de la Couturière – 89110 SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE

Nouvelle mention : Président : M. Michel PARET – 3 Rue de la Couturière – 89110 SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE

Mentions complémentaires :

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées

sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix disposant du droit de vote.

Suite à une cession d'actions, les associés en date du 20/12/2021 à 11h15, ont décidé de nommer en qualité de Président : la société GILBERTE SAS – Quartier de la Gare – 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX (510 317 191 RCS Nevers) représentée par M. Eric ROUSSEAU en remplacement de M. Michel PARET démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL890132290

SCI IN EXTENSO

SCI au capital de 100 euros
4 rue de Douaumont 89000 Auxerre
443 224 902 RCS Auxerre

L'AGE du 31/12/2021 a décidé de :

- proroger la durée de la société de 99 ans soit jusqu'au 31/12/2120 ;

- augmenter le capital à 230 euros par voie d'apports en numéraire ;

- élargir l'objet social à « toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant

directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition d'en

respecter le caractère civil » ;

- modifier corrélativement les articles 2, 5, 6 et 7 des statuts.

Mention au RCS d'Auxerre.

AL890132292

➜ CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Julie GEROMETTA, Notaire associée de la Société par Actions Simplifiée dénommée « GEROMETTA, NOT'R EXPERT » titulaire d'un office notarial sis à JOIGNY (Yonne), 33 avenue Gambetta, le 8 novembre 2021, enregistré au SPFE AUXERRE, le 6 décembre 2021, n°01234, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée CARLINGER, Société par actions simplifiée au capital de 7.500,00 €, dont le siège est à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210), 6 avenue Joséphine Normand, identifiée au SIREN sous le numéro 820186955 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

A :

La Société dénommée E.U.R.L. GEYLIEV GILBJACQ, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210), 6 avenue Joséphine Normand, identifiée au SIREN sous le numéro 904140753 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

Un fonds de commerce de CAFE - RESTAURANT - HOTEL - TRAITEUR - PLAT A EMPORTER - BAR - CHEF A DOMICILE - VENTE DE PRODUITS REGIONAUX, VINICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES - VENTE D'ART DE LA TABLE, sis à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210), 6 Avenue Joséphine Normand, connu sous le nom commercial «L'AUBERGE DE LA POTERNE», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SENS, sous le numéro 820186955.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 29 octobre 2021.

Prix : CENT MILLE EUROS (100.000,00 EUR), s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 EUR),

- au matériel pour SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL890132253

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant actes reçus par : Maître Gérard LEGUY, notaire à AVALLON, le 23 décembre 2021

Monsieur Philippe Maurice Pierre AMAND et Madame Sonia Patricia MONNET, demeurant ensemble à AVALLON (Yonne) 55 Rue de Lyon.

Ont cédé à la Société dénommée CREP80, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 2.000,00 euros ayant son siège social à AVALLON (Yonne) 76 grande rue identifiée sous le numéro SIREN 852 001 544 RCS AUXERRE.

Un fonds de commerce situé et exploité à AVALLON (Yonne)55 rue de Lyon.

Prix : QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (90.000,00 euros).

Prise de possession à compter du 1er janvier 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître LEGUY, notaire à AVALLON (Yonne), 4 rue de Lyon, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

AL890132266

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA CORMEROIS

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 1 000,00 €
Siège social
32 rue des Hirondelles – Vertilly
89260 PERCENEIGE
852 210 673 RCS SENS

L'assemblée générale du 13 décembre 2021 a : - Pris acte de la démission de M. François CORMEROIS de ses fonctions de gérant, - Nommé M. Mathieu CORMEROIS, demeurant à NOGENT SUR SEINE (Aube), 40 rue de l'Hermite, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890132240

SARL DE LA TUILERIE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 182 938,82 euros
Tuilerie de Vertilly – 89260 PERCENEIGE
330 542 713 RCS SENS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2021, la collectivité des associés a constaté la démission de Madame Martine BILLON de ses fonctions de cogérante prenant effet à compter du 31 décembre 2021. M. Guillaume BILLON et M. Gilles BILLON demeurent cogérants.

Pour avis, la gérance.

AL890132255

Maître Florence MERLET
Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

SCI 47 ROUTE A

L'assemblée générale des associés de la SCI 47 ROUTE A ayant son siège à MONETEAU (89470) 47 route d'Auxerre, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 478 376 569, tenue le 7 décembre 2021 a constaté la démission de Monsieur Claude GENIES de sa fonction de cogérant. Pour insertion. Le Notaire.

AL890132257

GFA BLANCHE NICOLLE

Société civile au capital de 434 700 €
Siège social :
Hameau Les Mulots
89700 TONNERRE
RCS AUXERRE 491 367 512

L'AGE du 02/01/2022 a décidé à compter du 02/01/2022 de nommer en qualité de co-gérante Madame ARQUER-COLLIN Florence, demeurant 33 place Saint Louis, 57000 METZ et de co-gérante Madame COLLIN Catherine, demeurant 8 rue Demesmay, 25300 PONTARLIER en remplacement de Monsieur COLLIN François, pour cause de décès.

Modification au RCS AUXERRE.

AL890132291

ARCOGEST expertise comptable · artisanat · conseil · gestion

SCI JACQUELIN

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2021, la collectivité des associés de la société SCI JACQUELIN (Société civile immobilière au capital de 100 €, sise à 21 Rue de la Croix Jacquelin – 89100 GRON, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 832.993.273) a pris acte de la démission au 18 novembre 2021 de Madame GUILLOUX (née THERET) Carine demeurant 78 rue des Charmes - Maison 16 - 89100 SENS de ses fonctions de cogérante et a décidé de ne pas le remplacer.

L'article N°18 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SENS.

Pour avis.

AL890132294

SCI SARDA

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000,00 euros
Siège social à AUXERRE (89000)
17 Rue Fécauderie
434 347 480 RCS AUXERRE

Suite au décès de M. Hervé SARDA survenu le 15/10/2020, Mme Isabelle SARDA née PERRENES, demeurant à AUXERRE (89000) 17 rue Fécauderie, est devenue seule gérante en vertu des statuts. Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de AUXERRE.

Pour avis et mention. Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL890132304

SCI MANON/HERVE

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000,00 euros
Siège social à AUXERRE (89000)
4 Rue du Docteur Labosse
533 461 257 RCS AUXERRE

Suite au décès de M. Hervé SARDA survenu le 15/10/2020, Mlle Manon SARDA, demeurant à AUXERRE (89000) 4 Rue du Docteur Labosse, est devenue seule gérante en vertu des statuts. Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de AUXERRE.

Pour avis et mention. Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL890132305

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

GFA DU COURTIS ROCHEREAU

15 rte de Branches 89400 Chichery
N° RCS 428 562 425

Les associés réunis en AGE le 15-12-2021 ont décidé la prorogation du GFA à compter du 1er janvier 2022 pour une durée de 50 ans.

Les associés.

AL890132160

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des DUA du 01.12.2021 de la société MED-LAB, SELAS au capital de 5.529,60 €, sise 12 bis avenue de la Gare – 89700 TONNERRE, immatriculée 380 377 515 RCS AUXERRE, société absorbée, (ci-après la « Société »), il a été décidé :

1) d'approuver le projet de fusion établi le 30.06.2021 avec la société LABORATOIRE DYNALAB, SELAS au capital de 9.248,10 €, sise 15 boulevard du 1er RAM – 10000 TROYES, immatriculée 490 656 972 RCS TROYES, aux termes duquel la Société a transmis à la société LABORATOIRE DYNALAB la totalité de son patrimoine, l'évaluation du patrimoine ainsi transmis et sa rémunération.

2) que par ce seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital de la société absorbante destinée à rémunérer la transmission du patrimoine de la société absorbée, la Société se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation.

La fusion et la dissolution de la Société sont devenues définitives le 01.12.2021, ainsi qu'il résulte de l'AGE de la société LABORATOIRE DYNALAB.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL890132234

CAPUCINE

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
RUE DE LA TERRE AUX MOINES
HAMEAU D'ORGY
89240 CHEVANNES
RCS AUXERRE
D 815 267 802 815267802

Aux termes du PV d'AGE en date du 29 décembre 2021, il a été décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 29 décembre 2021 , de nommer en qualité de liquidateur Sergio DOS REIS demeurant Rue de la terre au moines 89240 Orgy-Chevannes. Le siège de liquidation est fixé au siège de la société.

AL890132238

THESEE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et Siège de liquidation
La Grande Breuille RD7
89520 SAINPUITS
500 023 494 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Liquidateur : M. Xavier PARENT, LA GRANDE BREUILLE RD7 89520 SAINPUITS

Le siège de la liquidation : LA GRANDE BREUILLE RD7 89520 SAINPUITS Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL890132242

EARL DES BRUYÈRES

EARL en liquidation au capital de 106 714,31 €. Siège social : 42 rue des Bruyères - Frévaux - 89600 SAINT FLORENTIN. 334 271 293 RCS AUXERRE

Liquidateur : M. Philippe GRANGE – 42 rue des Bruyères - Frévaux - 89600 SAINT FLORENTIN.

Clôture de liquidation. Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL890132244

SCI GOULIER

Dissolution anticipée

Dénomination : SCI GOULIER. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 150 euros. Siège social : MERRY, 89230 MONTIGNY LA RESLE. 500798749 RCS d'Auxerre. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2021. Monsieur Damien GOULIER, demeurant 2 BIS RUE DES BUTTES 89230 Montigny la Resle a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

Le liquidateur.

AL890132250

Notaires

SELARL Julien MILLARD
Laure BERTHELIN
NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26, rue Dilo et 22, rue du Puits des Dames

EARL DE LINANT

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 144.399,71 euros
Siège social : TURNY (89570) Linant
R.C.S. SENS 333 786 457

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 14 décembre 2020, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné

quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS et la société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Le notaire

AL890132256

S.J.B. Société d'Avocats

SCI DU CROT CHARIOT

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social
3 Route de Villiers Vineux
89360 JAULGES
379 574 973 RCS AUXERRE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Claude CHAUDY, demeurant 3 Route de Villiers Vineux – 89360 JAULGES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 Route de Villiers Vineux – 89360 JAULGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL890132260

EARL BOURDON JEAN-CLAUDE

EARL en liquidation au capital de 8 200 € Siège social : 8 rue des Acacias - Servins - 89140 PAILLY 481 441 780 RCS SENS Liquidateur : M. Jean-Claude BOURDON – 8 rue des Acacias – Servins - 89140 PAILLY Clôture de liquidation Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL890132267

GAEC DE LA SOURCE

GAEC agréée au capital de 200 000 €
Siège social
6 rue Grande - 89580 COULANGERON
422 118 604 RCS AUXERRE

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2021, il a été décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date. Il a été mis fin aux fonctions des gérants et ces derniers, Mme Chantal DUCROT épouse TOUTAIN, demeurant à COULANGERON (89580), 6 rue Grande, et M. Éric TOUTAIN, demeurant à COULANGERON (89580), 5 rue de la Fontaine Saint Charles, ont été nommés aux fonctions de liquidateurs. Ils auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : 6 rue Grande, 89580 COULANGERON, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000). Pour avis, le liquidateur.

AL890132274

DIMAR

SCI au capital de 83846,96 €
Siège social
1 rue Fontaine Neuve 89200 Avallon
430 007 930 RCS d'Auxerre

L'AGE du 24/12/2021 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Mme Briais Maryse, demeurant 5 chemin des bousserays 21460 Courcelles-Frémoy, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au RCS d'Auxerre

AL890132275

HAPPY BRUNCH

SARL au capital de 500.00€, ferme de champagne rn6, 89290 Augy, 803 567 536 RCS Auxerre. L'AGE a approuvé, le 20 décembre 2021, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme BOSCHET Laura, 42 chemin de saint bris, 89290 Vincelottes pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 20 décembre 2021. Mention au RCS de Auxerre

AL890132278

SCI CPRIOUX

Société civile immobilière au capital de 200,00 €, dont le siège est à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 26 rue Bienvenue Martin, identifiée au SIREN sous le numéro 538 688 953 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE le 21/12/2011

Aux termes d'une décision en date du 23 décembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mademoiselle Caroline BREUX, associée de la SCI, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue du cul d'oison 89240 LINDRY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le liquidateur.

AL890132279

SPEED LUNCH

SAS au capital de 500 euros,
80-82 RUE DE PARIS, 89000 AUXERRE
900 620 360 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, le 30 novembre 2021, la dissolution anticipée de la société, à compter du 30 novembre 2021, désigné en qualité de liquidateur Mr LOUMOUROU BRAHIM demeurant 80-82 Rue De Paris, 89000 Auxerre et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la société.

Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL890132282

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à
Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

GFA DES FOSSES BARREAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GFA DES FOSSES BARREAUX en liquidation

Au capital de 142 693,20 euros

Siège social : 1 rue de Saint Privé, 89170 SAINT MARTIN DES CHAMPS

352 949 226 RCS AUXERRE

Liquidateur : Mme Michèle MAUNIER, domiciliée à Saint Martin des Champs (89170) 1 rue de Saint Privé

Suivant décision collective en date du 22 octobre 2021, les associés ont procédé à la clôture de la liquidation après approbation des comptes définitifs du GFA DES FOSSES BARREAUX, groupement foncier agricole dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 3 juillet 2020, et ont donné quitus au liquidateur de sa gestion.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre en annexe au RCS.

Pour avis.

AL890132284

Annonces Légales TB
03 80 78 90 42

SCI LEO IMMO

SCI au capital de 510 €
Siège social
19 rue des lauriers, Plessis du Mée
89260 PERCENEIGE
525 218 129 RCS de SENS

Le 28/12/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Blandine MIGUET, 27 rue de la Croix St Loup, 89140 COURLON-SUR-YONNE et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de SENS

AL890132286

FIDUCIAL SOFIRAL

15A A avenue du chateau
SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE
89000

ETS J.C. MEUNIER

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1 396 483 euros
Siège social : Route de Perrigny
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
Siège de liquidation :
4 avenue des Tilleuls
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
RCS AUXERRE 342 313 749

L'Assemblée Générale réunie le 14 décembre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Stéphanie MEUNIER, 4 avenue des Tilleuls 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL890132301

AUROLI

Société civile en liquidation Au capital de 2 000 euros Siège social : SAINT CLEMENT 89100 38 rue de la République Siège de liquidation : 42 rue de l'Europe 10400 NOGENT SUR SEINE 539019901 RCS SENS AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Olivier THILMANY, demeurant 42 rue de l'Europe 10400 NOGENT SUR SEINE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 42 rue de l'Europe 10400 NOGENT SUR SEINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateu

AL890132302

SCI DU 1 PLACE SAINT AMATRE

Clôture de liquidation

SCI DU 1 PLACE SAINT AMATRE Société civile immobilière Au capital de 1 520,00 euros Siège social : 6 Allée de Gascogne - 89000 AUXERRE SIEGE DE LA LIQUIDATION : 6 allée de Gascogne - 89000 AUXERRE 433 350 675 RCS AUXERRE Liquidateur : Madame Marie-Christine FAUCONNET demeurant 6 allée de Gascogne – 89000 AUXERRE Aux termes d'une décision en date du 2 décembre 2021, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

Le liquidateur.

AL890132306

➜ AVIS DE CONSTITUTION

BRETLIM - FORTUNY
AVOCATS EN DROIT
DES SOCIETES ET FISCAL
8 Rue de Signeulx
41000 BLOIS

LFS PARTICIPATIONS

Avis est donné de la constitution de la société LFS PARTICIPATIONS, EURL, durée : 99 ans, capital : 150000€ d'apports en numéraires, siège 34 Faubourg Saint-Nicolas 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, objet : prise de participations dans toute société, favoriser leur développement, prestations de services, assistance auprès des filiales et autres sociétés, donner et consentir des cautions, avals, garanties, prêts, nantissements sur fonds de commerce au profit des filiales, propriété, administration, jouissance et exploitation de portefeuilles de valeurs mobilières, parts sociales et biens immobiliers, gérant Ludovic SPANNENT demeurant 12 Rue du Général d'ALES – MEMBROLLES 41240 BEAUCE LA ROMAINE. RCS SENS.

Parts sociales librement cessible entre associés, conjoints, ascendants et descendants.

Cession de parts sociales soumise à agrément à l'égard des tiers.
La Gérance.

AL890132177

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique en date 20/10/2021 il a été constitué une Société civile Immobilière-

Dénomination sociale : SCI LA COLOMBE D'OR. Siège social : 38 Grande rue 89800 COURGIS. Objet social: L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout, soit au moyen de capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre d'accessoire et exceptionnel, de toutes garanties et à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Capital : 1000 €. Durée : 99 années. Clauses relatives aux cessions de parts Toute transmission de parts à un tiers ou au profit d'associés est soumise à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérance : Mme Annie POULAIN demeurant 38 Grande Rue 89800 COURGIS. Immatriculation de la Société au RCS de AUXERRE. Pour avis. La Gérance

AL890132185

IT EXPRESS SOLUTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 1000Euros
Siège social
3 RUE DU COMMERCE BAT J – PORTE 12
89300 JOIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à JOIGNY en date du 14 DÉCEMBRE 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IT EXPRESS SOLUTIONS,

Forme sociale : Société par actions simplifiée,

Siège social : 3 RUE DU COMMERCE – BATIMENT J – PORTE 12 – 89300 JOIGNY

Objet social : CREATION DE SITE WEB, SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,

Président : Madame HMID AFEF, Demeurant 3 RUE DU COMMERCE – BATIMENT J – PORTE 12 – 89300 JOIGNY

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

La Présidence

AL890132239

SC AGRI TP

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 décembre 2021, il a été constitué une Société civile. Dénomination sociale : SC AGRI TP. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Capital social : 3 000 €. Siège social : 5 route d'Auxerre – 89310 ETIVEY. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports en numéraire : 3 000 €. Gérant : M. Thomas PERDU, demeurant 5 route d'Auxerre - 89310 ETIVEY Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf celles intervenant entre associés lorsque la société a deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890132246

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 30/11/2021, il a été constitué une SASU

Dénomination : AU PALACE

Siège social : Avenue De L'europe Et Avenue Du 8 Mai 1945, Lieu Dit Champs Plaisants 89100 SENS

Capital : 1000 €

Activités principales : vente de sandwiches divers, pizzas, boissons sans alcool sur place et à emporter, salon de thé.

Durée : 99 ans

Président : M. HAIDI Hamoud 20 Rue De Canterbury 89100 SENS

Cession d'actions : libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas

Exercice du droit de vote : une action égale une voix

Immatriculation au RCS de SENS

AL890132254

LA GOUTTE D'EAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social
1 rue de Véron Cuchot 89210 VENIZY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VENIZY du 18 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : LA GOUTTE D'EAU Siège social : 1 rue de Véron Cuchot, 89210 VENIZY Objet social : Plomberie, électricité générale, création et rénovation de salle de bain, chauffagiste Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 2 500 euros Gérance : Monsieur Sébastien DAMEY, demeurant 1 rue de Véron Cuchot 89210 VENIZY, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS. Pour avis La Gérance

AL890132258

BRETLIM - FORTUNY
AVOCATS EN DROIT DES SOCIETES ET FISCAL
8 Rue de Signeulx
41000 BLOIS

LFS FONCIER

Avis est donné de la constitution de la société LFS FONCIER, SCI, durée : 99 ans, capital :50000€, d'apports en numéraires, objet : acquisition, propriété, administration et exploitation de tous immeubles, titres de participation et portefeuilles de valeurs mobilières, mise à disposition gratuite des immeubles au profit des associés, siège social : 34 Faubourg Saint-Nicolas, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, Associé : M. Ludovic SPANNENT demeurant 12 Rue du Général d'ALES – MEMBROLLES 41240 BEAUCE LA ROMAINE. Gérant associé : SARL LFS PARTICIPATIONS, au capital de 150000€, 34 Faubourg Saint-Nicolas 89500 VILLENEUVE SUR YONNE 908 331 978 RCS SENS. RCS SENS.

L'assemblée générale extraordinaire des associés soumet à son agrément les cessions de parts sociales aux tiers autres que les conjoints, ascendants et descendants.

La Gérance

AL890132263

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 22/12/2021, il a été constitué une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination : LEALCANI ; Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège social :93 Chemin de Bouffaut, 89000 Auxerre. Capital : 1000 euros ; Durée : 99 ans ; Gérance : Mme PETIT Caroline, demeurant 73 rue Victor Clairet, 77910 Varreddes, M. VANDEVOORDE Xavier, demeurant 73 rue Victor Clairet, 77910 Varreddes ; Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL890132265

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/12/2021, il a été constitué une SASU dénommée : MINA GABARI Siège social : 38 promenade de la Vernée, 89600 SAINT-FLORENTIN Capital : 1.000€ Objet : Coaching pour les particuliers et les professionnels, bilan de compétence, formation professionnelle et reconversion professionnelle Président : Mme Mina GABARI, 38 promenda de la Vernée, 89600 ST FLORENTIN. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL890132268

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée : Dénomination sociale : DOMAINE DES HAUTS DE POILLY Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L. 324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime et tout particulièrement viticole. Capital social : 10 000,00 €. Siège social : 5 rue de la Luzerne - 89310 POILLY-SUR-SEREIN. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Gérant : M. Mathieu NICOLLE demeurant 5 rue de la Luzerne - 89310 POILLY-SUR-SEREIN. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance.

AL890132273

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître ANTOINE MOREL D'ARLEUX, notaire au 15 rue des Saints Pères 75006 PARIS, le 21/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI LE BREUIL

Forme: SCI

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente -exceptionnelle- de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : . Lieu-Dit Les Haies du Cognot, 89150 VERNOY.

Capital : 330 000 €.

Gérance : MESAS Christelle et ZOUBA Arsène demeurant ensemble Les Haies du Cognot 89150 VERNOY;

Cession des parts : Clauses d'agrément

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

AL890132277

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 décembre 2021, à sens. Dénomination : CALAHARI. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 21 rue pierre larousse, 89100 Paron. Objet : opérations de recherches et développement pour des applications industrielles dans les domaines de l'informatique et de la productique. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 100000 euros divisé en 1000 actions de 100 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : les cessions sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité simple, le cédant ne prend pas part au vote. En cas de refus d'agrément ou à défaut de réponse dans les 30 jours, la société est tenue de racheter les titres dans les 3 mois du refus de l'agrément.. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés : Président : Monsieur david larcheveque 2 rue Claude Bernard 89300 Joigny. La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890132283

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 13/12/2021, il a été constitué une SASU

Dénomination : OH NETTOYAGE

Siège social : 100 Rue Emile Zola 89100 SENS

Capital : 5000 €

Activités principales : nettoyage écologique de tous types de véhicules, entretien

Durée : 99 ans

Président : M. OUERGHI HEIKAL 100 Rue Emile Zola 89100 SENS

Cession d'actions : libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas

Exercice du droit de vote : Une action égale une voix

Immatriculation au RCS de SENS

AL890132299

Terres de Bourgogne
reportages
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine
démonstrations
YouTube

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
pour 1 an 52 €
pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ
AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
Bovins viande
Grandes cultures
Lait élevage
Porcs
Vigne
Volailles
Fruits & légumes
Pâtre
Chèvre

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

SIGNATURE